



La co-construction des paysages en Chartreuse : expériences participatives dans un Parc naturel régional

*Séminaire Paysages du LLSETI / USMB
23 janvier 2020*

*Laure BELMONT, PNR de Chartreuse
Fabien HOBLÉA, EDYTEM / USMB*



1. Introduction. Paysage et participation : une double injonction.

Constats

- **Actuel « empaysagement » de la société** mêlant demande sociale (Luginbühl, 2001) à une certaine forme d'« injonction paysagère » qui incite à s'y intéresser / **Idem pour la participation** [au sens socio-politique du terme (Wilcox, 1994) : « démarches et procédures permettant à des acteurs de la société civile de prendre part aux processus de gestion des territoires et/ou à la prise de décision concernant la communauté dont ils font partie »] et son corollaire, « **l'empowerment** » (Bacqué et Biewener, 2013). Injonctions issues de textes, accords et organismes internationaux, avatars du D.D. et de Rio 1992
- **Paysage par définition subjectif** [« partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations » Convention européenne du paysage, p. 2] : tout le monde peut en parler, avoir un point de vue sur le paysage.
- **Paysage conçu en tant que patrimoine et perçu comme un bien commun** (→ quelle gouvernance ? (Ostrom, 1990)).



1. Introduction (fin)

Constats (suite et fin)

- **Elargissement / décomposition du champ et des enjeux paysagers** : tout devient paysage, peut faire paysage avec focus sur « paysages thématiques » (paysage nocturne, paysage sonore, paysage souterrain, paysage de l'eau, paysage du risque, « géopaysages »...). Ces « **néo-paysages** » se rapportent souvent aux questions et enjeux environnementaux prioritaires : biodiversité, changement climatique, risques...

En découlent :

- une traduction réglementaire qui implique les PNR par l'obligatoire définition d'objectifs de qualité paysagère (OQP) → partie 2. **Le rôle des PNR** ;
- la nécessité que la question paysagère quitte la sphère technocratique pour être diffusée au sein des habitants → partie 3. **Exemples d'actions de concertation** ;
- l'opportunité de réfléchir à la place de la participation dans l'appréhension des « néo-paysages » → partie 4. **Les néo-paysages de Chartreuse , fronts pionniers de la participation** ;
- le paysage comme clé d'entrée et de suivi des territoires et des incidences du changement climatique → partie 5. **Les observatoires des paysages.**



2. Le rôle d'un Parc naturel régional

Qu'est-ce qu'un Parc naturel régional ?

- Un Parc naturel régional est un **territoire** rural fragile, au patrimoine remarquable, qui s'organise autour d'un **projet** pour assurer durablement sa protection, sa gestion et son développement économique et social.

5 missions pour encadrer les actions du Parc

- Protéger les paysages et le patrimoine naturel et culturel, notamment par une gestion adaptée
- Contribuer à l'aménagement du territoire
- Contribuer au développement économique, social, culturel et à la qualité de la vie
- Contribuer à assurer l'accueil, l'éducation et l'information du public
- Réaliser des actions expérimentales ou exemplaires et contribuer à des programmes de recherche



2. Le rôle d'un Parc naturel régional

Une gestion locale et collégiale

- La **Charte** du Parc constitue le contrat qui concrétise le projet d'avenir et une vision à long terme du territoire.
- Les **collectivités adhérentes** (Région, départements, communes, ville-portes, communautés de communes, communautés d'agglomération) s'engagent à la respecter.
- Les **élus** décident des actions qui sont mises en œuvre par l'équipe technique.
- Le financement est apporté par l'État et les collectivités adhérentes.
- Un « outil » de développement territorial à distinguer d'un Parc national ou d'une réserve naturelle



2. Le rôle d'un Parc naturel régional

Le contenu d'une charte de Parc

1° Un rapport déterminant :

- a. Les orientations de protection, de mise en valeur et de développement envisagées pour la durée du classement
- b. Les mesures qui seront mises en œuvre sur le territoire classé
- c. Un dispositif d'évaluation de la mise en œuvre de la charte ainsi qu'un dispositif de suivi de l'évolution du territoire
- d. Les engagements des collectivités territoriales, des EPCI et de l'Etat pour mettre en œuvre ses orientations et mesures

2° **Le plan du Parc** : représentant le périmètre de classement potentiel (le cas échéant) et le périmètre classé

3° Des annexes, comprenant notamment :

- a. La liste des communes et des EPCI ayant approuvé la charte
- b. Une carte identifiant les communes et les EPCI
- c. Les projets de statuts modifiés du syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc ;
- d. L'emblème du Parc;
- e. Un plan de financement portant sur les 3 premières années du classement ;
- f. Le rapport environnemental et l'avis de l'Ae



2. Le rôle d'un Parc naturel régional

La place du paysage dans la charte 2008-2019

Charte prorogée jusqu'en 2022

3 axes, 1 orientation, 4 mesures

- I. S'appuyer sur le dynamisme des acteurs locaux pour porter et partager le projet de territoire
- II. Protéger et valoriser ensemble et au quotidien les patrimoines de Chartreuse
- III. Mobiliser les atouts de la Chartreuse pour un développement endogène durable de la montagne

2.1 Engager une politique de gestion de l'espace pour coordonner les actions en faveur de la qualité des paysages

- 211 Mettre en place un programme et des outils en faveur du paysage
- 212 Encourager et soutenir les initiatives pour une urbanisation économe de l'espace
- 213 Faire évoluer les formes urbaines et architecturales pour gagner de la cohérence dans l'intégration paysagère spécifique de montagne et lutter contre le mitage de l'espace
- 214 Organiser l'accueil dans les grands sites naturels et paysagers

Voir bas de page sur <http://www.parc-chartreuse.net/chartreuse2035/les-documents-de-la-charte/>



2. Le rôle d'un Parc naturel régional

La place du paysage dans la charte 2008-2019



Carte des enjeux et de la stratégie pour les patrimoines et les paysages 1/65 000

- périmètre d'étude du Parc Naturel Régional de Chartreuse
- grandes entités paysagères de caractère (dont les structures et composantes doivent être préservées et requalifiées)
- unités paysagères ou culturelles remarquables (nécessitant une préservation et une mise en valeur spécifiques)
- ★ sites paysagers ponctuels remarquables (nécessitant une préservation et une mise en valeur spécifiques)
- fronts visuels externes à préserver
- routes fréquentées de caractère (nécessitant une qualification paysagère des parcours)
- entités écologiques remarquables à protéger
- zone humide majeure, secondaire, à préserver
- corridors écologiques à préserver
- cours d'eau à forte valeur biologique (dont la qualité et le débit doivent être préservés)
- sites naturels et paysagers à forte fréquentation (devant faire l'objet d'une gestion adaptée en fonction des contraintes locales)
- monuments historiques
- pierres et meules remarquables
- ensembles bâtis



2. Le rôle d'un Parc naturel régional L'approche par les objectifs de qualité paysagère (OQP)

Révision de la charte du Parc lancée en 2016

Depuis la loi « Biodiversité » de 2016, le rapport de la charte doit comprendre des **objectifs de qualité paysagère** (concept issu de la convention européenne du paysage) :

= orientations visant à conserver, à accompagner les évolutions ou à engendrer des transformations des structures paysagères, permettant de garantir la qualité et la diversité des paysages à l'échelle nationale. Les objectifs de qualité paysagère visent également à garantir la prévention des nuisances lumineuses. (Article L350-1 C du CE)

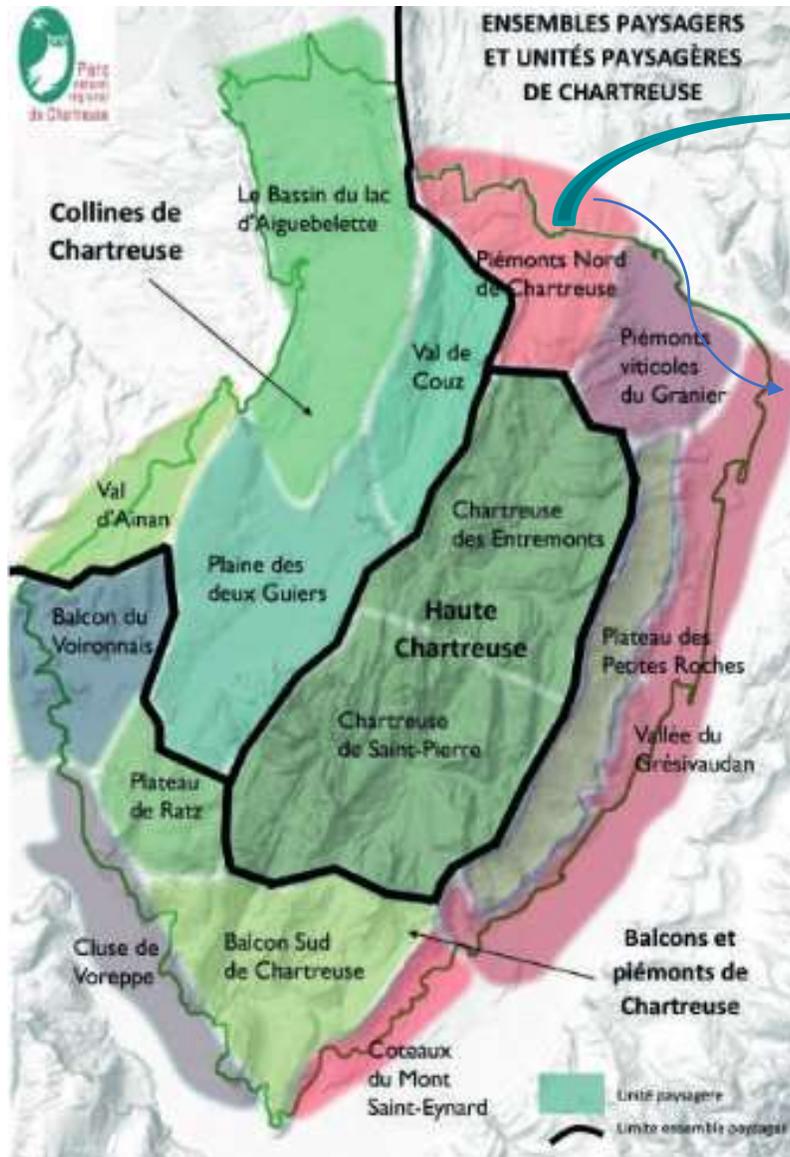
= orientations de la collectivité concernant les caractéristiques paysagères de son cadre de vie (Brochure MEDDE Plan de paysage)

Le plan de paysage : outil pour la définition des OQP et la prise en compte des « aspirations paysagères »

Plan de paysage de Chartreuse : 2017-2018 : définition des OQP repris dans la future charte

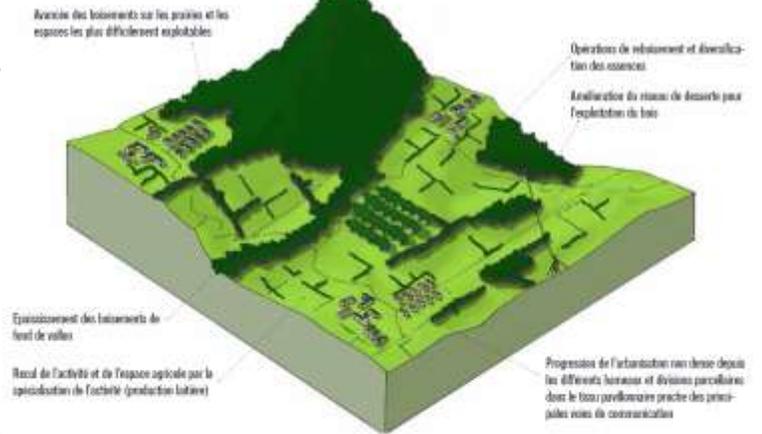


2. Le rôle d'un Parc naturel régional Spatialisation et description des paysages : clé d'entrée...



Les piémonts et balcons de Chartreuse

Les piémonts Nord de Chartreuse



Motifs



Enjeux

Structure paysagère : stabiliser une composition bocagère menacée

- ★★★ Identifier et soutenir les exploitations agricoles capables de maintenir les espaces agricoles ouverts (fauche et pâture)
- ★★★ Favoriser le maintien et le développement de vergers et la pérennité des terrasses, identitaires du territoire
- ★★ Favoriser une activité sylvoicole durable et diversifiée
- ★★ Maintenir les dessertes agricoles et forestières

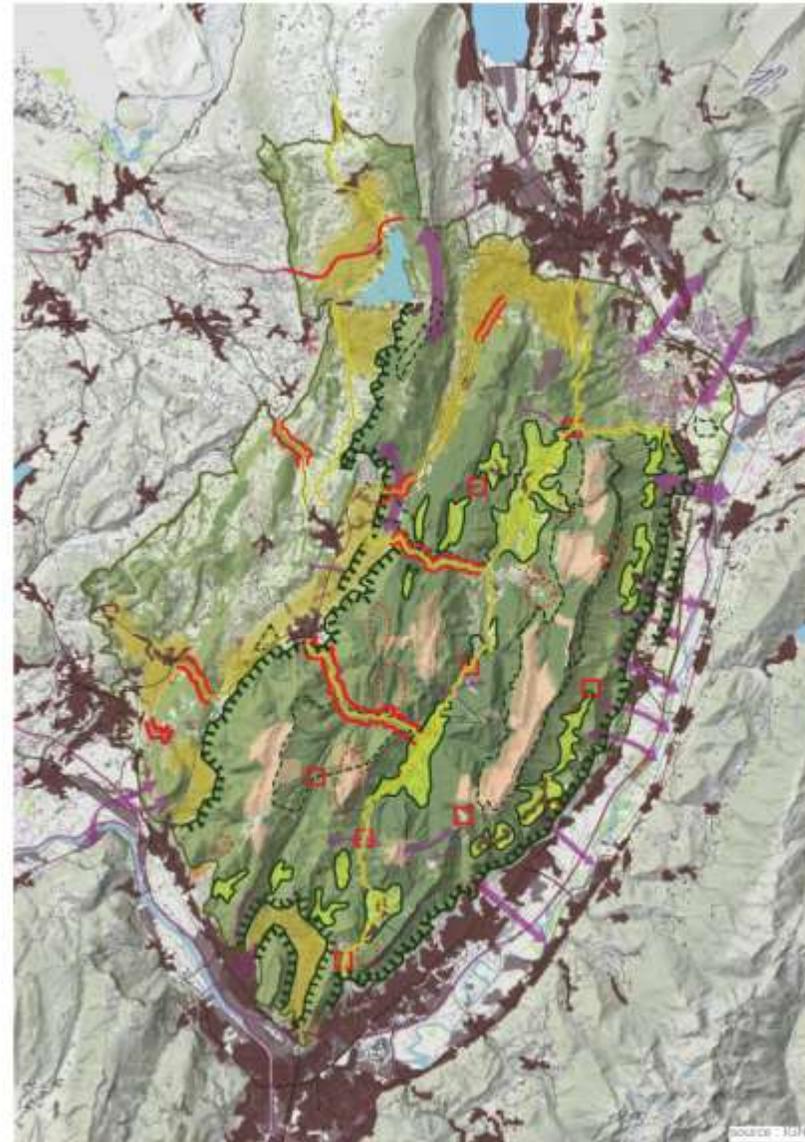
Formes d'habitat : conserver la structure villageoise et la centralité des bourgs

- ★★★ Privilégier une densification intégrée (types de constructions, forme, insertion dans la pente, ...)
- ★★★ Stopper le mitage du coteau et l'étalement urbain

Infrastructures et activités : cadrer la fréquentation de loisirs par des aménagements intégrés

- ★★★ Gérer la RD1006 en tant qu'axes du quotidien sécurisés et ouverts sur les paysages
- ★★ Aménager des accès, stationnements et itinéraires de qualité pour un public le plus large possible tout en préservant les qualités paysagères et environnementales des sites d'accueil et en limitant les conflits d'usages avec les activités agricoles et sylvoicoles
- ★★ Identifier et entretenir de manière intégrée les panoramas importants et les chemins de randonnée

2. Le rôle d'un Parc naturel régional ...des enjeux qui sont à l'origine des objectifs et orientations



périmètre d'étude de révision de la charte du Parc naturel régional de Chartreuse

Infrastructures et activités

- Aménagements
- Gestion

- route remarquable
- gorge ou seuil physique
- col
- site touristique
- domaine skiable
- route
- autoroute

Structure paysagère

- Agriculture et élevage
- Sylviculture
- Environnement

- front boisé structurant
- agriculture en secteur pérurbain
- clairière agricole
- Natura 2000
- alpage
- boisement de conifères et feuillus

Formes d'habitat

- Urbanisme réglementaire
- Architecture et espaces publics

- tâche urbaine
- habitat dispersé
- corridor écologique et coupures vertes

PLAN DE PAYSAGE DE CHARTREUSE - DIAGNOSTIC - juin 2018

2. Le rôle d'un Parc naturel régional Le Plan de paysage

Constat : « Le paysage est partout un élément important de la qualité de vie des populations ». Convention européenne du paysage 2000

Le plan de paysage : un outil au service des élus pour renforcer l'attractivité d'un territoire, grâce au paysage comme ressource et levier de développement local

Objectifs

- impliquer les citoyens dans un projet de territoire ;
- renforcer l'attractivité du territoire ;
- améliorer le cadre de vie.

Etapes

- Diagnostic : caractérisation du paysage : état des lieux et enjeux
- Projet : formulation des objectifs de qualité paysagère, d'une stratégie et proposition d'actions
- Mise en œuvre et animation de la stratégie et des propositions d'actions



2. Le rôle d'un Parc naturel régional Les objectifs de qualité paysagère (I)

Thématique 1 : VIVRE des paysages de Chartreuse → mesure 1.1.1

- Objectif 01 Maintenir la spécificité paysagère des différents terroirs agricoles en s'appuyant sur leur complémentarité
- Objectif 02 Maitriser les processus de déprise agraire en diversifiant les pratiques et les productions agricoles
- Objectif 03 Renforcer l'attractivité paysagère des forêts de Chartreuse en diversifiant leurs usages et leur valorisation
- Objectif 04 Mettre en valeur et entretenir les motifs et structures paysagères qui participent à la connectivité écologique et à la biodiversité.



2. Le rôle d'un Parc naturel régional Les objectifs de qualité paysagère (II)

Thématique 2 : S'INTÉGRER dans les paysages de Chartreuse → mesure 1.1.2

- Objectif 05 Caractériser et entretenir les paysages du quotidien
- Objectif 06 Protéger et valoriser l'identité des sites remarquables
- Objectif 07 Anticiper et accompagner l'impact paysager des projets d'infrastructures et d'équipements

Thématique 3 : HABITER les paysages de Chartreuse → mesures 2.1.1 et 2.1.2

- Objectif 08 Faire vivre les villages
- Objectif 09 Donner une identité à l'interface ville/Parc

Thématique transversale : gouvernance et sensibilisation → mesures 2.1.2

- Objectif 10 Pérenniser la démarche globale de qualité paysagère et promouvoir le paysage comme outil de concertation, d'aménagement durable et de suivi du territoire



2. Le rôle d'un Parc naturel régional Le projet de charte 2020-2035

Une approche transversale, 3 Axes, 13 orientations et 23 fiches mesures

Une Chartreuse multifacette

Un territoire préalpin qui cultive ses singularités

- **Préserver une mosaïque de paysages vivants**
- **Préserver et renforcer la biodiversité sur le territoire**
- **Valoriser durablement les patrimoines et les ressources**
- **Accroître la valeur ajoutée territoriale des activités économiques**

Une Chartreuse en harmonie

Un territoire de solidarités (symbiose) entre l'Homme et la nature

- **Promouvoir un urbanisme économe et des formes architecturales intégrées préservant les ressources et la qualité des paysages**
- **Garantir la fonctionnalité écologique à toutes les échelles du territoire**
- **Développer l'économie verte afin de limiter les pressions sur les ressources et créer de l'emploi**
- **Favoriser une alimentation locale et de qualité aux habitants**

Une Chartreuse en transitions

Un (territoire au) terreau fertile pour de multiples transitions

- **Tendre vers un territoire à énergie positive**
- **Renforcer la résilience du territoire au changement climatique**
- **Développer les modes de déplacement alternatifs à l'utilisation individuelle de la voiture**
- **Dynamiser les services et usages numériques en Chartreuse**
- **Inventer de nouvelles formes de travail, d'activités et de vivre ensemble**



2. Le rôle d'un Parc naturel régional

Le projet de charte 2020-2035 - La place du paysage

		Paysages
AXE 1	Mesure 111 Grandes structures paysagères	Structures paysagères Paysages ruraux
	Mesure 112 Paysages remarquables et du quotidien	Sites paysagers remarquables grands paysages
AXE 2	Mesure 211 Formes architecturales et urbaines	Silhouettes villageoises Intégration dans la pente
	Mesure 212 Développement équilibré et durable	Zones de transition, spécificités montagne
	Mesure 221 Continuités écologiques	Motifs paysagers et connectivité écologique
AXE 3	Mesure 312 Energies renouvelables	Encadrement et intégration des projets
	Mesure 322 Suivi des impacts du changement climatique	Suivi impacts sur les paysages
	Mesure 352 Nouvelles expériences et ressources locales	Offres de découverte des patrimoines paysagers

Ambitions de la charte (mesures phares)

- Augmenter la reconnaissance et protection des sites paysagers remarquables
- Maintenir la diversité des paysages (approche qualitative Observatoire, à construire)
- Limiter l'artificialisation des sols (en collab. avec EPCI)
- Maintenir les surfaces agricoles protégées
- Reconvertir les friches économiques





2. Le rôle d'un Parc naturel régional

Le projet de charte 2020-2035 - La place du paysage

1 Une Chartreuse multifacette : Un territoire préalpin qui cultive ses singularités

1.1 Préserver une mosaïque de paysages vivants

111 Assurer le maintien des grandes structures paysagères

- OO1 Conserver les spécificités paysagères des terroirs
- OO2 Enrayer la déprise agricole et encourager la diversification des paysages
- OO3 Faire de la qualité paysagère une composante essentielle de la gestion forestière

112 Valoriser ou protéger les paysages dans toutes leurs dimensions

- OO1 Caractériser, entretenir et promouvoir les paysages du quotidien
- OO2 Protéger et valoriser l'identité des sites paysagers remarquables
- OO3 Anticiper et accompagner l'impact paysager des projets d'infrastructures et d'équipements
- OO4 Garantir la qualité et la lisibilité du paysage par un encadrement de la publicité, de la signalétique et du mobilier urbain

2 Une Chartreuse en harmonie : Un territoire de solidarités (symbiose) entre l'Homme et la nature

2.1 Promouvoir un urbanisme économe et des formes architecturales intégrées préservant les ressources et la qualité des paysages

211 Favoriser les formes architecturales et urbaines adaptées au contexte local et aux enjeux d'aménagement durable

- OO1 Conserver les silhouettes villageoises et des villages attractifs
- OO2 Promouvoir des formes architecturales adaptées au relief et à l'identité locale
- OO3 Privilégier le recours aux ressources locales et promouvoir les bonnes pratiques
- OO4 Prendre en compte les enjeux environnementaux dans le bâti

212 Favoriser le développement équilibré et durable

- OO1 Intervenir sur les espaces de transition, en particulier l'interface Parc / agglomérations
- OO2 Avoir une consommation foncière réfléchie et limiter l'artificialisation des sols
- OO3 Positionner le Parc dans un rôle d'Inter-SCoT et de cohérence à l'échelle du territoire
- OO4 Pérenniser la démarche globale de qualité paysagère et promouvoir le paysage comme outil de concertation, d'aménagement durable et de suivi du territoire

3 Une Chartreuse en transitions : Un (territoire au) terreau fertile pour de multiples transitions

3.1 Tendre vers un territoire à énergie positive

312 Développer un mix d'énergies renouvelables, compatible avec les contraintes environnementales et la qualité paysagère

3.2 Renforcer la résilience du territoire au changement climatique

321 Adapter le territoire aux impacts du changement climatique sur les risques, l'environnement, les ressources et les filières

- OO4 Améliorer le suivi des impacts du changement climatique sur les paysages, les milieux naturels fragiles et les activités économiques



2. Le rôle d'un Parc naturel régional

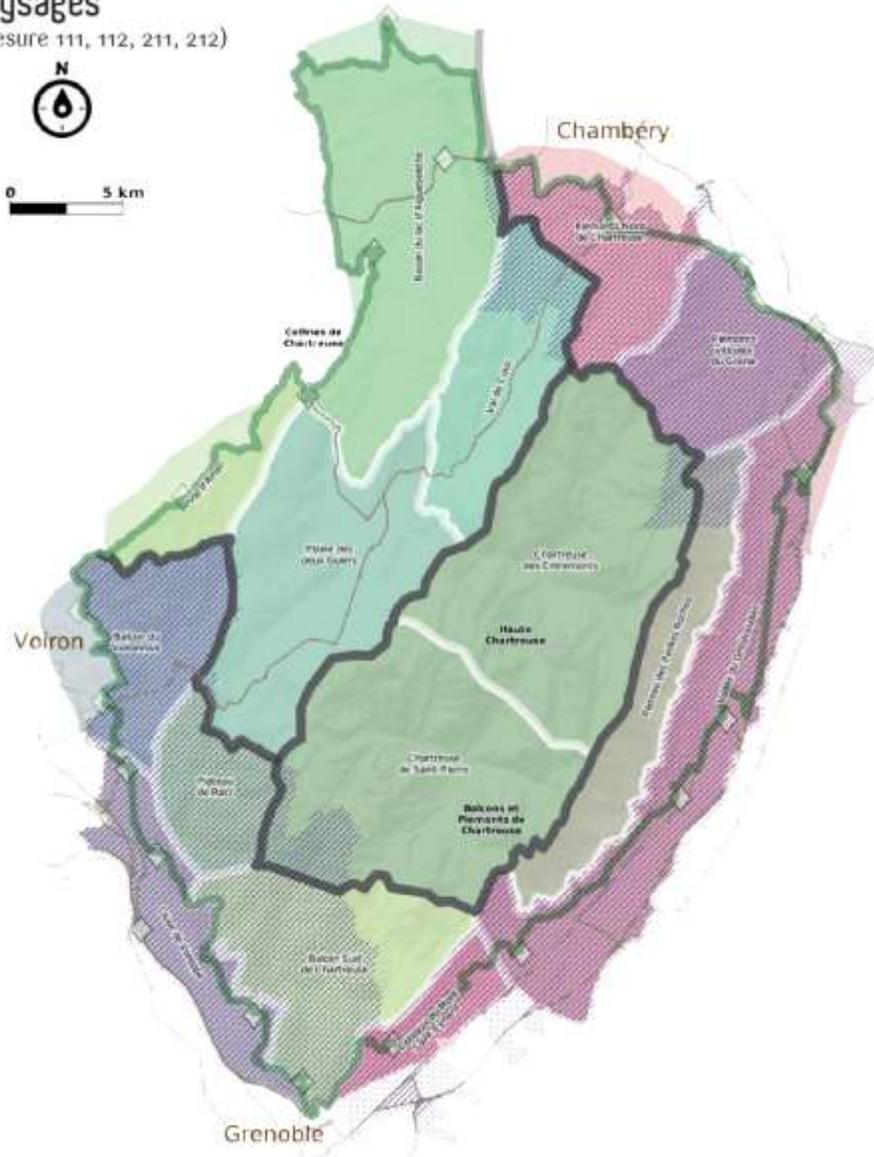
Le projet de charte 2020-2035 - La place du paysage

Paysages

(mesure 111, 112, 211, 212)



0 5 km



Légende



Toutes les unités sont concernées par les objectifs de qualité paysagère



Route



Porte d'entrée du Parc



Interface Parc-agglomération



Ensemble paysager

Unités paysagères des Collines de Chartreuse

- Bassin du lac d'Aiguebelette
- Val de Couz
- Plaine des deux Guiers
- Val d'Ainan

Unités paysagères de la Haute Chartreuse

- Chartreuse des Entremonts
- Chartreuse de Saint-Pierre

Unités paysagères des Balcons et Piémonts de Chartreuse

- Piémonts Nord de Chartreuse
- Piémonts viticoles du Granier
- Plateau des Petites-Roches
- Vallée du Grésivaudan
- Coteaux du Mont Saint-Eynard
- Balcon Sud de Chartreuse
- Plateau de Ratz
- Balcon du Voironnais
- Cluse de Voreppe



Parc
naturel
régional
de Chartreuse

2. Le rôle d'un Parc naturel régional

Questions ? À vous la parole !



3. La concertation par et pour le paysage : exemples d'actions

La concertation au cœur des actions d'un Parc naturel régional

- Echelle simplifiée de participation à un processus de prise de décision (Lisode 2017)



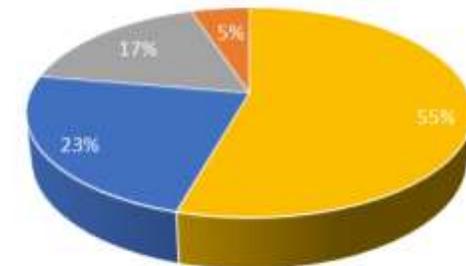
Révision de la charte 2015-2018

300 réunions

7000 participants

14 thématiques

Répartition des réunions par type de concertation



■ Concertation ■ Consultation ■ Information ■ Négociation

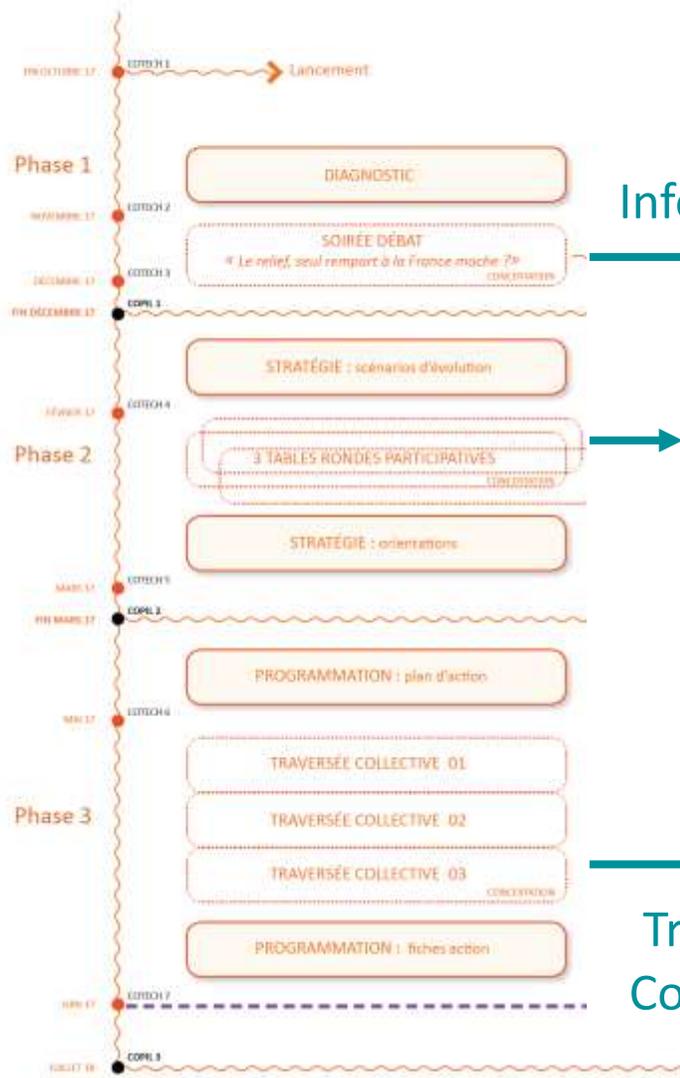


3. La concertation par et pour le paysage : le plan de paysage

atelier chardon Laurence Janet (urbanisme) Olivier Pasquet (architecte-geographe)

Un processus d'association de la population qui monte en puissance

Schéma méthodologique détaillé : déroulé et calendrier prévisionnel



Soirée – débat :
Information / consultation



Ateliers – tables-rondes :
Concertation

Traversées de Chartreuse :
Co-construction, codécision





3. Le plan de paysage – la soirée débat



Un 1^{er} temps d'information grâce à deux interventions

➔ une approche sensible de photographe / spécialiste du patrimoine : « le paysage est une imbrication de l'instantané et du temps long. Furtif, intime, il permet de créer des émotions, des motivations, des prises de conscience collectives »

➔ Une approche scientifique par un géographe : « le paysage est un empilement de facteurs humains et naturels agissant sur un territoire selon des dynamiques variées, et perçu par une sensibilité personnelle à un instant T »

que vous évoque le paysage de Chartreuse en un mot ? *

eau, neige, torrents

11%

forêts, sapins

17%

7% faune, flore

montagnes, sommets

14%

falaises, calcaire

17%

impacts humains

20%

Magnifique Secret Sombre Attrayant Sérénité Touffus
Majestueux Intimiste Dominateur Amical Spiritualité
Singulier Charmant Silence Hostile Agréable Mystérieux
12% Singulier Air pur Extraordinaire Austère Insolite

sur 272 termes employés

* enquête d'actualité par Hervé Gumuchian décembre 2017



3. Le plan de paysage – la soirée débat

Un 2nd temps de consultation du public



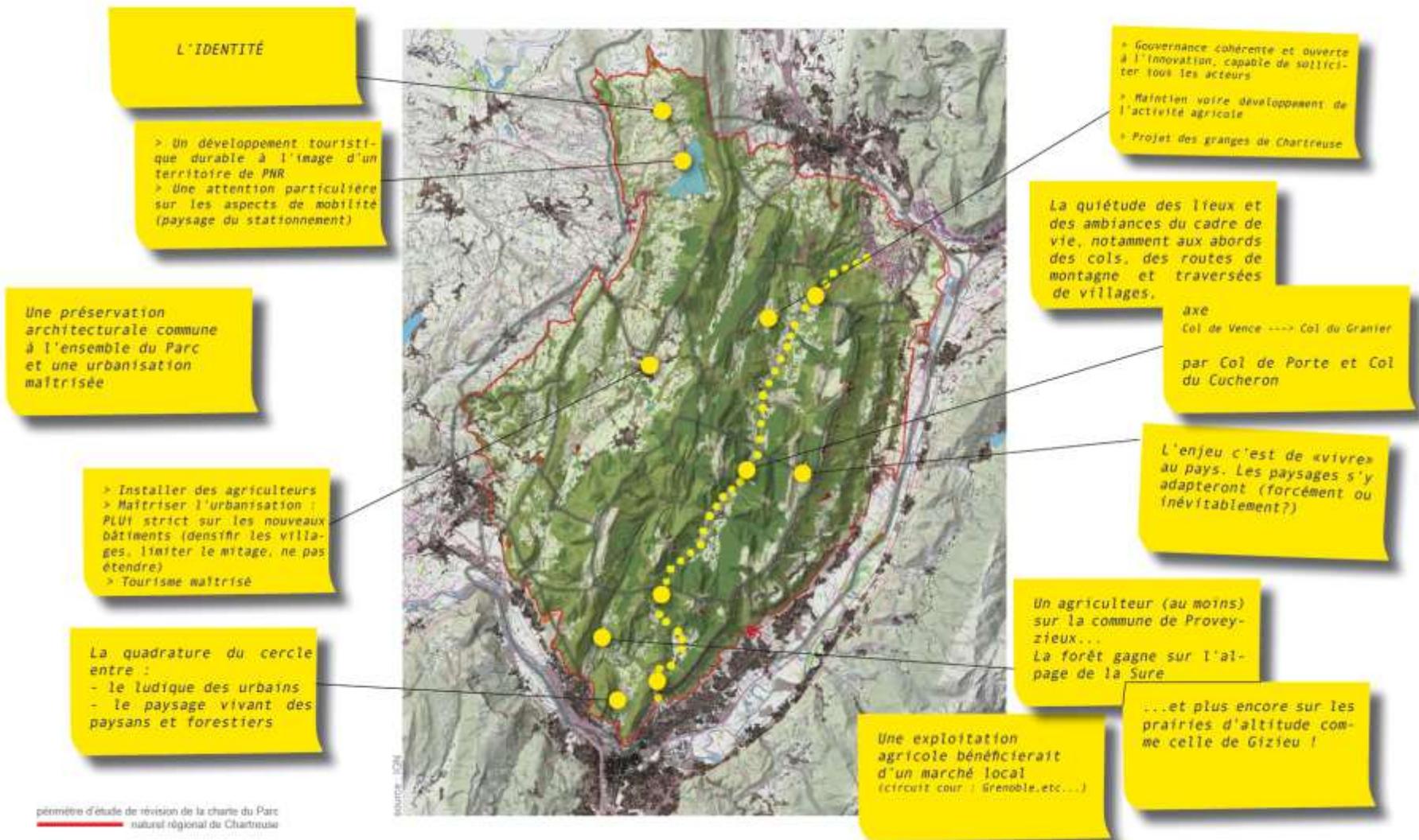


3. Le plan de paysage – la soirée débat

Un 2nd temps de consultation du public

quel est pour vous l'enjeu primordial pour les paysages de Chartreuse ?

expression directe par le public présent lors de la soirée sur les préoccupations pour les paysages de Chartreuse



3. Le plan de paysage – un outil de communication

Mise en place d'un blog dédié au Plan de paysage



Plan de paysage de Chartreuse

À PROPOS PARTENAIRES CONTACT

Quels paysages pour demain en Chartreuse ?

Agir pour les paysages de Chartreuse

Pourquoi un plan de paysage ?

Indicateur	Objectif	État
Indicateur 1	Indicateur 1	Indicateur 1
Indicateur 2	Indicateur 2	Indicateur 2
Indicateur 3	Indicateur 3	Indicateur 3
Indicateur 4	Indicateur 4	Indicateur 4
Indicateur 5	Indicateur 5	Indicateur 5
Indicateur 6	Indicateur 6	Indicateur 6
Indicateur 7	Indicateur 7	Indicateur 7
Indicateur 8	Indicateur 8	Indicateur 8
Indicateur 9	Indicateur 9	Indicateur 9
Indicateur 10	Indicateur 10	Indicateur 10

Exprimez-vous !

Pour mettre en avant la concertation au cœur du processus décisionnel, le plan de paysage de Chartreuse propose des rencontres et des échanges réguliers entre les acteurs tout au long de la démarche, expériences qui seront suivies.

Agenda du paysage en Chartreuse

Suivre

3. Le plan de paysage – les ateliers – tables rondes

Temps de travail concerté pour la définition des objectifs de qualité paysagère

CHARTREUSE

Quels paysages pour demain en Chartreuse ?

entrée libre et gratuite
sur inscription via le blog ou par téléphone 04 76 66 75 00

Venez participer aux ateliers tables-rondes

- le Haut-Chartreuse • **mercredi 21 mars 2018, 19h - 21h30**
salle des fêtes, place de la mairie, 38134 Saint-Jean-de-Riedern
- les Plaines et vallées de Chartreuse • **mardi 27 mars, 19h - 21h30**
salle Berni-Viau, allée des Charbonnières, 38120 Coudes
- les Collines de Chartreuse • **mercredi 28 mars 2018, 19h - 21h30**
Maison de la St-Agnès, Coudes, 38172 Naves

dans le cadre de l'élaboration du Plan de paysage de Chartreuse • www.pairedepaysage-chartreuse.fr

Logos: isère, La Région, etc.

- Aborder les enjeux par ensemble paysager
 - Co-construire les objectifs de qualité paysagère
 - Spatialiser les objectifs et les sites à enjeux
- ➔ Une cinquantaine de personnes en trois réunions



3. Le plan de paysage – les ateliers – tables rondes

Temps de travail concerté pour la définition des objectifs de qualité paysagère

- Analyse des dynamiques des paysages avec l'appui de cartes postales



3. Le plan de paysage – les ateliers – tables rondes

Temps de travail concerté pour la définition des objectifs de qualité paysagère

- Fictions paysagères : scénarios d'évolution et objectifs de qualité paysagère : exercice de fiction à partir de unes de journaux



GEO : SAUVEZ LES PAYSAGES DE CHARTREUSE ! Participez au financement participatif et aux chantiers collectifs de défrichage du Mont Granier

L'EXPRESS : le Qatar rachète Rossignol et investi en Chartreuse. St-Pierre de Chartreuse accueillera en 2030 la patinoire et le musée de la neige. La piste sous dôme vous permettra de faire quelques descentes !

*VOICI : Paris Hilton inaugure le Hilton ***** de Saint-Pierre-de-Chartreuse : « the place to be » pour échapper à la canicule estivale !*

3. Le plan de paysage – les traversées de Chartreuse

Visites et commentaires pour la co-construction des actions

➔ Conforter les OQP en les confrontant au terrain, proposer des pistes d'actions en collaboration avec les gestionnaires d'espaces et « fabricants » de paysage

CHARTREUSE

Quels paysages pour demain en Chartreuse ?

du mardi à jeudi
10h00 à 12h00
du vendredi au dimanche
10h00 à 12h00

Venez participer aux **Traversées de Chartreuse**

Tourisme, activités écotouristiques et énergie	• mercredi 06 juillet 2018	Site des Nives Puez et Vieux Les Bachelles
Agriculture, élevage, cheptels et gestion environnementale	• mardi 10 juillet 2018	Pis de site St-Pierre de Chartreuse
Urbanisme et habitat	• samedi 14 juillet 2018	Site des Nives Puez et Vieux Les Bachelles

Expériences culturelles et commentées avec rencontres d'acteurs et élus locaux de sites à étapes
Rue 15 Albert Einstein - 37000 Amboise (proche de Paris) le 6 et 14 juillet

dans le cadre de l'élaboration du Plan de paysage de Chartreuse : www.plandepaysage-chartreuse.fr

Logos: Isère, Chartreuse, Région Auvergne-Rhône-Alpes, France, etc.

- Trois traversées
 - Une soixantaine de personnes
 - 390 km parcourus
 - 16 intervenants extérieurs rencontrés sur site
- ➔ 10 OQP, 44 pistes d'actions



3. Le plan de paysage – les traversées de Chartreuse

Visites et commentaires pour la co-construction des actions

Plan de paysage de Chartreuse TRAVERSEES PAYSAGERES
THEMATIQUE 1 GRANDES STRUCTURES PAYSAGERES : Vivre des paysages de Chartreuse
 Assurer la réussite des grandes structures paysagères rurales grâce à l'agriculture, l'habitat, la sylviculture et la gestion environnementale

St-Pierre-de-Chartreuse Départ et arrivée

Charmaud Som Alpage et Forêt

Manival Truffière ONF

Les Cloîtres Photo CAF 1884

Col du Cucheron Bâti et Forêt

Les Marches Halte repas

Pierre Rachée Viticulture et paysages

- en vert : passage sans arrêt = commentaires
- en bleu : arrêt = commentaires sans sortie du bus
- en jaune : arrêt = descente sur le site = commentaires par nous-même et/ou un invité présent dans le bus
- en rouge : arrêt = descente sur le site = commentaires par un intervenant sur place

Plan de paysage de Chartreuse TRAVERSEES PAYSAGERES
THEMATIQUE 2 INFRASTRUCTURES ET ACTIVITES ECONOMIQUES : S'intégrer dans les paysages de Chartreuse
 Implanter, aménager et gérer les infrastructures, les équipements touristiques, économiques et liés aux énergies

Sortie autoroute Tour du Lac rives Ouest

Val de Cour

Gorges de Chailles

Defile des Echelles

ZAC Champs Perroud

Distillerie de Chartreuse site d'Alguenoire

ENS Tourbières de l'Herrotyang

vue sur le Voironnais

Centre de La Boisse

Central scolaire villageoise La Boisse

Parking du site d'escalade des Gorges de Crosey

- en vert : passage sans arrêt = commentaires
- en bleu : arrêt = commentaires sans sortie du bus
- en jaune : arrêt = descente sur le site = commentaires par nous-même et/ou un invité présent dans le bus
- en rouge : arrêt = descente sur le site = commentaires par un intervenant sur place

Plan de paysage de Chartreuse ITINERAIRE DES TRAVERSEES
THEMATIQUE 3 URBANISME : habiter les paysages de Chartreuse
 Révisiter et inventer des formes d'habiter identitaires par l'urbanisme réglementaire et opérationnel, la maîtrise d'œuvre architecturale et paysagère

Lundi 16 juillet 2018

Secteur Alguebeletta : Porte d'entrée depuis A43

Route balcon Vue panoramique

Entre 2 Guiers / maire (projet Rue 2 Guiers)

St Laurent du Port : Fourvière

St Etienne de Crosey mairie / reconstruction du centre

St Pierre de Chartreuse mairie (projet Plan de Vies)

La Sappey en Chartreuse OAP paysage PLU Grénoble

Grenoble : Limites du Parc, interventions

- passage sans arrêt = commentaires
- arrêt = descente sur site = commentaires par nous-même et/ou un invité présent dans le bus
- arrêt = descente sur le site = commentaires par un intervenant sur place

3. La concertation par et pour le paysage : bilan des actions

Plan de paysage

- + Un travail important en termes qualitatif et quantitatif pour le plan de paysage
- + La confrontation / immersion terrain, les rencontres avec les « fabricants » de paysage, le croisement des regards
- Un nombre de personnes mobilisées / touchées / participantes au final peu important et pas représentatif de la société civile... donc pas représentatif des enjeux / entraînant une orientation des enjeux ??
- Difficulté de passer du diagnostic à l'action / opérationnel



3. La concertation par et pour le paysage : Atelier des paysages

- Immersion terrain
- Rencontres acteurs locaux
- Travail collectif
- Travaux individuels

→ **Démarche pédagogique** des étudiants et enseignants de l'ENSPV pour une approche paysagère d'un territoire sous influence métropolitaine

Objectifs

- observer, comprendre, interpréter et restituer les caractéristiques du territoire, son fonctionnement, ses interactions avec les territoires voisins, ses projets et tendances d'évolution
- Initier une dynamique d'approche paysagère de l'aménagement et de l'usage du territoire, de questionner et de faire réfléchir à la qualité et aux valeurs attachées aux paysages. Et ce en
- Apportant un regard extérieur et potentiellement dérangent, en particulier sur le fait de vivre et travailler en montagne à l'heure du changement climatique.



3. La concertation par et pour le paysage : Atelier des paysages

Des élèves de l'École nationale supérieure de paysage ont découvert la Chartreuse

DL 38 Mardi 14 mars 2017

Du 7 au 11 mars, 55 élèves de l'École nationale supérieure de paysage de Versailles sont venus arpenter le massif de la Chartreuse. Ce voyage s'inscrit dans un atelier de projet qui a débuté le 7 mars et qui se poursuivra à l'école de Versailles jusqu'au 8 juin, sous la direction de Bruno Tanant, Françoise Crémel et Sophie Bonin. Plusieurs conférences ont ponctué ce séjour : une sur le géomorphisme et les paysages du massif et une autre sur la forêt. Le reste du temps, les élèves ont rencontré divers acteurs du territoire comme les maires de Saint-Pierre-d'Entremont, de Saint-Laurent-du-Pont, le président de la Communauté de communes, des acteurs économiques et associatifs (agriculteurs, Amis du Parc de Chartreuse...), des

habitants... Il s'agissait pour les élèves de suivre et d'interroger chacun des acteurs rencontrés pour connaître leur perception de la Chartreuse et leurs aspirations pour le massif. Ce séjour a ainsi permis aux élèves d'observer cette chaîne de montagnes et les impacts des métropoles proches sur celle-ci (forêt péri-urbaine, villes-dortoirs...).

La restitution de cette visite a eu lieu samedi. Les étudiants ont ainsi fait part de leurs impressions et de ce qu'ils ont appris pendant la semaine. C'était une dernière occasion d'échanger avec les acteurs locaux, notamment sur les sujets polémiques (la question du loup, l'avenir de l'industrie du ski avec le changement climatique...) évoqués au cours de la semaine. Une petite pié-

ce de théâtre a ouvert la séance pour mettre en avant les principaux retours de la semaine.

Elle était suivie d'une rencontre des étudiants avec chacun des visiteurs. Les dessins et écrits réalisés par ces regards extérieurs se sont révélés très riches et porteurs de sens sur l'identité de la Chartreuse et les questionnements sur son avenir.

Des propositions de projets réalisées par les élèves

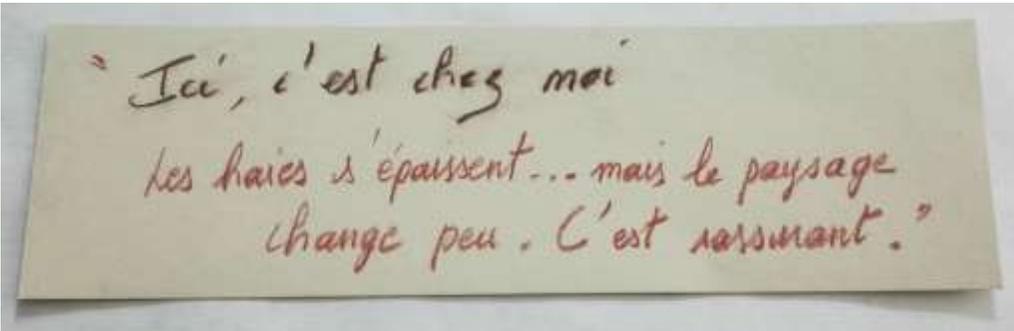
D'ici juin, les étudiants feront des propositions de projets qui seront soumises aux acteurs rencontrés. Ces dernières pourront heurter peut-être mais elles pourraient également ouvrir des fenêtres sur d'autres perspectives.



Restitution sous forme de dessin : les élèves étaient très inspirés par la verticalité du massif.



Le changement climatique change-t-il le paysage ?
La forêt avance, la neige recule...
tournons nos activités vers l'air...
Ne comptons plus sur la neige



" Ici, c'est chez moi
les haies s'épaississent... mais le paysage change peu. C'est rassurant."



3. La concertation par et pour le paysage : Atelier des paysages



3. La concertation par et pour le paysage : bilan des actions

Atelier du paysage

- + la participation à la formation de futurs professionnels du paysage (env. 130 élèves) / faire prendre conscience de l'importance du terrain, de l'immersion
- + une créativité / liberté qui ne laisse pas indifférent : une véritable interpellation grâce à des regards extérieurs
- Un besoin d'animation et de présence des auteurs pour expliciter les résultats et en faire des outils pédagogiques au-delà de la durée de l'atelier



3. La concertation par et pour le paysage : Regards croisés

Regards croisés sur les paysages de proximité : balades exploratoires en Chartreuse

Paysages de proximité

« Environnement proche, naturel, aménagé ou bâti, connu ou méconnu, révélateur de la diversité d'espaces existants sous nos yeux et véritable terrain d'exploration pour tous nos sens. »

Objectifs

- observer son environnement
- comprendre l'histoire des lieux
- rencontrer des acteurs du territoire (professionnels, associations, ...)
- questionner l'existant (un bâtiment, un matériau, une forme urbaine...)
- partager ensemble un regard ou une émotion face à un lieu commun

→ **Approche sensible** des dimensions physiques et relationnelles, imaginaires et contemplatives, mémorielles et patrimoniales. Elle permet de créer un lien intime et affectif entre la personne et son environnement.

→ **L'approche culturelle**, grâce à la médiation de professionnels du territoire (artistes, artisans, ...) permet d'enrichir la compréhension des paysages vécus.



3. La concertation par et pour le paysage : Regards croisés

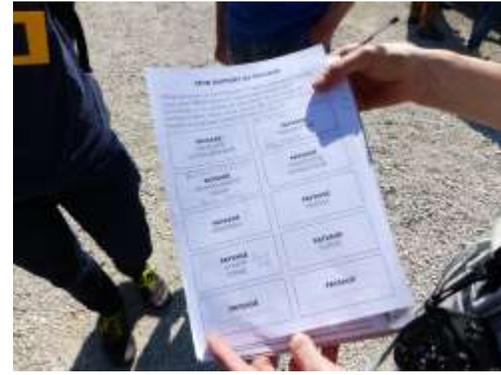
4 lieux, 12 balades thématiques

1 architecte et 1 association

167 participants

15 intervenants extérieurs

1 exposition



3. La concertation par et pour le paysage : Regards croisés

LE PLATEAU DES PETITES ROCHES

Paysages intérieurs

A la découverte du plateau intérieur, nous empruntons le chemin des Egrifollets, à Saint-Pancrasse.

LA GRANDE ROCHE

Les falaises dominant le plateau s'appelaient localement la « Grande Roche », donnant à ses pieds le nom du plateau des Petites Roches. A l'extrémité de cette falaise, la Dent de Crolles domine le Grésivaudan. Elle a changé de nom à la révolution, quand Saint-Pancrasse est relié à Crolles.

PAYSAGE INSULAIRE

Le plateau s'est formé sur un temps long. A l'époque où la mer alpine Thétys se retire, les Alpes se soulèvent. Le relief actuel prend forme. Au Quaternaire, les glaciers (col de l'Isère atteint près de 1400m d'épaisseur), participent à l'érosion et modèlent le plateau avant de disparaître. Les falaises de calcaire sont d'origine marine. Dans l'Urgonien de la Dent de Crolles, on trouve des fossiles de coraux, d'oursins, etc.

L'HOMME ET LA NATURE

Les arbres présents, proches des anciennes granges et habitations, sont pour la plupart des espèces anthropophiles, liées à l'activité humaine. Par exemple, les sureaux ont poussé à côté d'ancienne zone de stockage de fumier et les frênes et noisetiers présents dans les haies servaient à nourrir les animaux. Le hêtre fut le bois de chauffage par excellence pour les gens du plateau. **Il y a deux siècles, on produisait ici près de 80 tonnes de charbon de bois.** Quelques anciennes aires charbonnières sont encore visibles en forêt.

CHEMIN DU FACTEUR

A l'ouverture de la faille du LUISSET en 1820, ce chemin est devenu le « grand chemin » qui permettait le passage vers la vallée, avec les mulets. Appelé aussi le chemin du facteur, chemin des combes ou chemin des courdières, il traverse la barre rocheuse et longe des falaises de calcaire tithonique. En paroi, des miroirs de faille sont visibles.

Autres lieux partenaires et associations :

Maurice Cypriat (association ANP) - Adeline Raboin et Sandrine Monseau, anciennes habitantes du site (site Marie Jean Baptiste Froid et Benjamin George) (association Les Miroirs) - Madeline Pradier et Nicolas Fleury (association Les Fossiles)

Sources : Interventions associées et arrangements réalisés au cours des sorties.



Transformation des lieux

C'est sans nul doute, un profond changement dans le paysage du plateau. A l'été 2018, les anciens sanatoriums sont définitivement détruits. Construits en 1930 à Saint-Hilaire, ils étaient à la fois un élément fort du paysage, un lieu de soin et de travail. Ces bâtiments hospitaliers étaient là pour soigner les tuberculeux, loin des villes et grâce au bon air des montagnes. A partir de 2008, les soins sont délocalisés dans le bassin grenoblois, en raison entre autres de risque naturel (avalanches), le site est abandonné.

RENATURATION

Nous remontons sur les lieux pour découvrir le paysage transformé et en devenir. Cette table rase a profondément marqué les habitants et toutes les personnes liées aux établissements. Le site fait 1km de long. L'Etat souhaite renaturer ces espaces. **L'emprise des trois anciens bâtiments retournera à l'état de nature.** Traitées de manières différentes, une première zone sera aménagée en prairie. Au niveau de l'ancien CMC, une forêt sera plantée sur 250 m de long. La troisième zone accueillera un grand piérier.

TRACES VÉGÉTALES

Les lieux sont remplis de traces végétales liées à l'occupation humaine depuis 1930. Des haies domestiques, un ancien bassin et un escalier sont des éléments aujourd'hui perdus au beau milieu du chantier. **Un œil averti pourra retrouver ces traces du passé.**

CE QUI Pousse SUR LES RUINES

Nous avons découvert l'installation temporaire « la chambre » construite in situ par la résidence d'artistes Les sans. En venant habiter ce lieu une semaine, elles souhaitaient « réactiver le paysage vécu et observer la transformation avec les visiteurs, un pont entre le passé du lieu et son avenir ».



Les eaux et la flore

SOURCES DU PLATEAU

Vers 1960, les spéléologues ont découvert des kilomètres de galerie sous la Dent de Crolles. Dans ces cavités la température est variable et des effets de condensation alimentent certaines sources. Au pied des falaises, les éboulis peuvent aussi constituer de petits réservoirs alimentant le plateau.

PRAIRIE ET PELOUSE SÈCHE

Sur le plateau, les calcaires mameux forment un relief plus doux où l'on distingue trois milieux de vie différents : la forêt, les prairies et les pelouses sèches. Par exemple, les prairies possèdent un sol épais avec une réserve d'eau importante, les espèces végétales sont plus hautes que sur les pelouses sèches.

ORCHIDÉES VS GRAMINÉES

On s'exalte souvent face aux orchidées, mais les graminées sont tout aussi évoluées et adaptées à leur milieu. Elles n'ont pas les mêmes stratégies de vie, ni la même esthétique. Quand l'orchidée se reproduit par pollinisation avec les insectes, la graminée se reproduit grâce au vent. Avec le temps, les graminées ont réduit leur pièce florale pour retrouver des écailles renfermant chacune des fleurs. **Pour faire des fleurs colorées, la plante dépend beaucoup d'énergie.**

LA MOUSSE PLEINE DE VIE

La vie est restée longtemps dans l'océan. Les premières plantes qui se sont affranchies de l'eau et qui n'étaient plus des algues, étaient les mousses. Ces espèces ont continué d'évoluer. Elles peuvent mourir et revivre, on appelle cela la « reviviscence ». Ainsi, la mousse sèche complètement et si on la ré-humidifie, elle se redéploie et reprend vie.

L'EAU COMME RESSOURCE

En 1834, cinq moulins fonctionnaient à Saint Hilaire dont certains ont tourné jusqu'à la fin du XIX^{ème} siècle, produisant essentiellement de la farine et peut être de l'huile pour les besoins des habitants. En aval de la cascade des Dioux, les ruines du moulin de Porte Trainé témoignent de l'histoire des lieux. Vers le XIII^{ème} siècle, un martinet battait le fer grâce à la force de l'eau. Une chute d'eau canalisée actionnait plusieurs meules. Le canal empierré, le bief, les meules et les ruines de la remise ont été restaurés au cours d'un chantier de bénévoles.



« RENATURATION CROISÉE SUR LES PAYSAGES DE PROXIMITÉ » EXPOSITION 2023

Organisations : Association des Amis du Train de Châtillon et de la Vallée de l'Isère, Association des Amis du Train de Châtillon et de la Vallée de l'Isère, Association des Amis du Train de Châtillon et de la Vallée de l'Isère, Association des Amis du Train de Châtillon et de la Vallée de l'Isère, Association des Amis du Train de Châtillon et de la Vallée de l'Isère.



3. La concertation par et pour le paysage : Regards croisés

Bilan saison 1

- + Créer du lien
- + réappropriation des lieux, d'une histoire locale
- + paysage support pour rentrer dans le quotidien et susciter la curiosité
- Mobilisation du grand public
- Difficulté de passer au-delà du constat / diagnostic

Suites à donner

Valoriser l'exposition

Saison 2

Lien révision charte du Parc

REGARDS CROISÉS SUR LES PAYSAGES DE PROXIMITÉ LE PLATEAU DES PETITES ROCHES

SAMEDI 13 AVRIL 2019

REAPPROPRIATION DES PAYSAGES

Approche historique et sensible autour des anciens sanatoriums.

Intervenants associés: Association les Milieux et résidence «les sana»



SAMEDI 4 MAI 2019

LE PAYSAGE INTÉRIEUR DU PLATEAU DES PETITES ROCHES

Approche historique, géologique et agricole.

Intervenant associé : Association AMDA (Association de Maintien et de Développement de l'Agriculture)



SAMEDI 8 JUIN 2019

DÉCOUVERTE DES PAYSAGES NATURELS : Les eaux des Petites Roches et leurs usages. La flore méconnue du plateau.

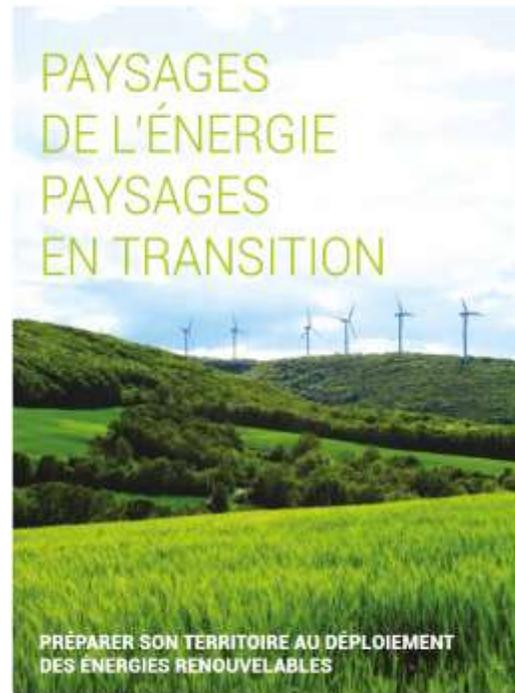
Intervenants associés : Association les Milieux et les Ruisseaux



3. La concertation par et pour le paysage : projets

→ L'intégration
d'équipements de
production d'énergie
renouvelable

Approche de l'acceptabilité



Unité de méthanisation au lycée agricole de la Motte Servolex (73)



3. La concertation par et pour le paysage : projets

→ **L'introduction de nouvelles espèces ou variétés d'arbres pour adapter la forêt au changement climatique**

Demain, des cèdres ou des mélèzes en Chartreuse ?

Le paysage comme un des critères de l'acceptabilité



3. La concertation par et pour le paysage : projets

→ Utiliser les aménagements paysagers nouvellement réalisés (exemple du Col du Granier)

Entre préservation de l'identité d'un site et mise en valeur voire réinterprétation de ce qui n'est pas évident à voir...



Les trois jardins de roches sont en place. Ils seront complétés, à l'automne, par la pose de trois maquettes d'interprétation du Granier à travers les siècles. Photo Le DL/S.M.

3. La concertation par et pour le paysage : questionnements



Temps d'échange

- Concertation oui mais : quelles incidences sur les participants : changement de regard ? De pratiques ? Suivi et évaluation des effets de la concertation difficiles
 - Comment poursuivre la mobilisation des habitants sur le long terme ? Comment toucher les personnes a priori pas intéressées par le sujet ? Comment sensibiliser tout un chacun aux incidences sur le paysage de ses actions individuelles ? [ma maison est le paysage de mon voisin...] en évitant les phénomènes NIMBY (« pas dans mon jardin »)
 - Paysage : un bon outil pour discuter de l'acceptabilité des nouveaux projets ? Les aspects subjectifs / esthétiques ne bloquent-ils pas cette approche ? La notion de bien commun / patrimoine, les expériences de regards croisés permettent-elles de dépasser cela ?
- ➔ Concertation nécessaire mais pas suffisante ? Besoin de spécialistes ? De regards extérieurs pour montrer ce qu'on en voit plus tous les jours ?



4. Les néo-paysages de Chartreuse, fronts pionniers de la participation

Approche thématisée focalisée sur des paysages spécifiques, parfois marginaux, parfois même invisibles/« avisibles » (Cayla *et al.*, 2012).

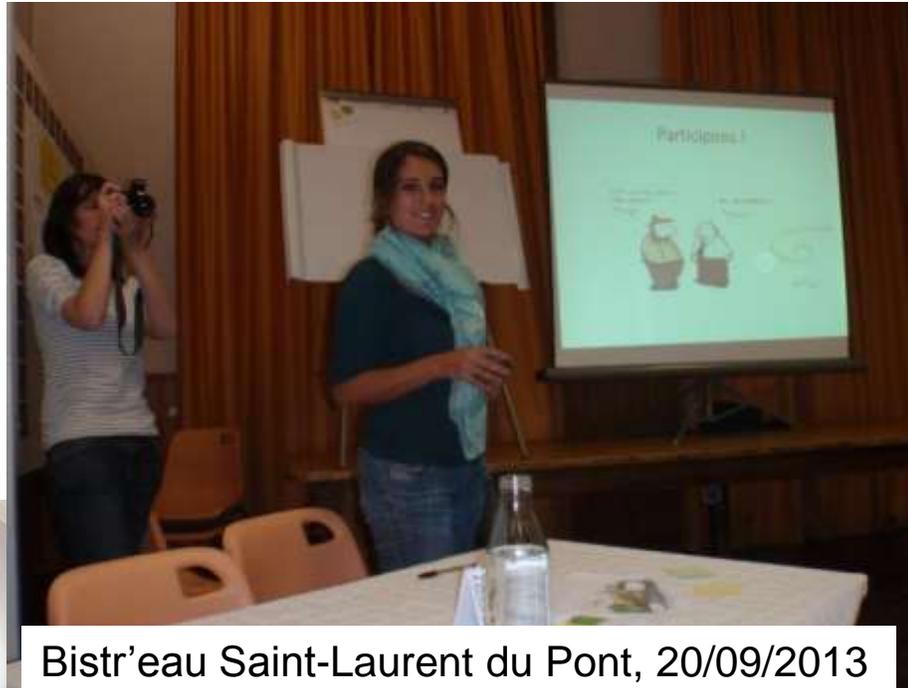
- **Paysage de l'eau (dont sous-lacustres)**
- **Géopaysage (dont paysages souterrains)**
- **Paysage du risque**
- **Paysage sonore (et du silence...)**
- **Paysage lumineux / nocturne**
- **Paysage forestier (non traité)...**
- ...



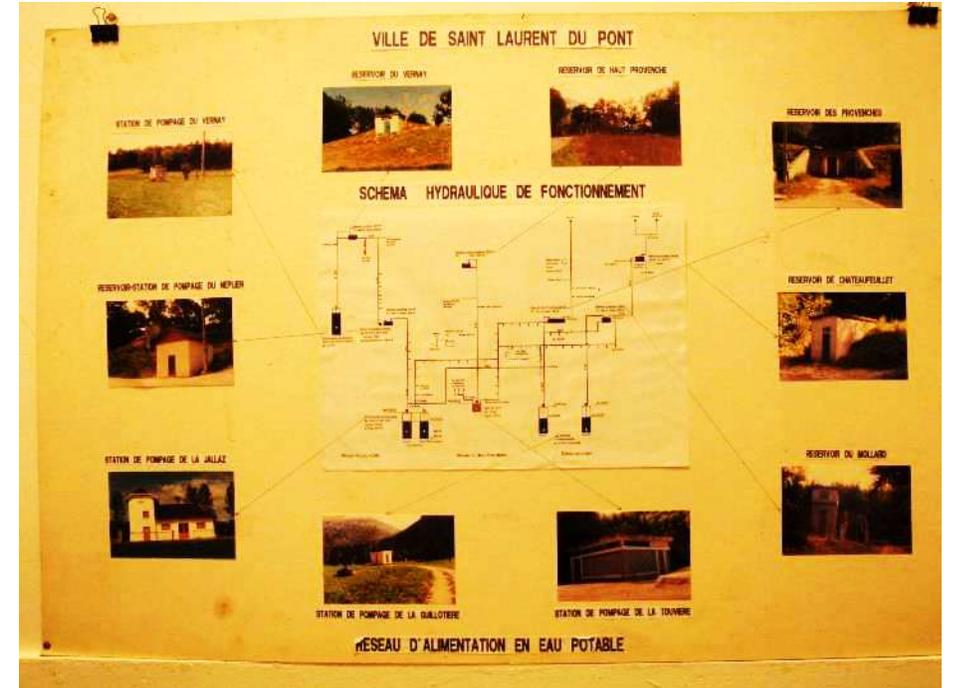
➔ Voir en quoi ils se prêtent à l'expérimentation participative dans un PNR comme celui de la Chartreuse, à fins d'*empowerment* (?)

4. Les néo-paysages de Chartreuse, fronts pionniers de la participation

Paysage de l'eau (I) : retour aux sources... de la naturalité



Bistr'eau Saint-Laurent du Pont, 20/09/2013



4. Les néo-paysages de Chartreuse, fronts pionniers de la participation

Paysage de l'eau (I) : une approche participative au service d'une GIRE territorialisée.



Retour aux sources Guiers Mort, 09/06/2012



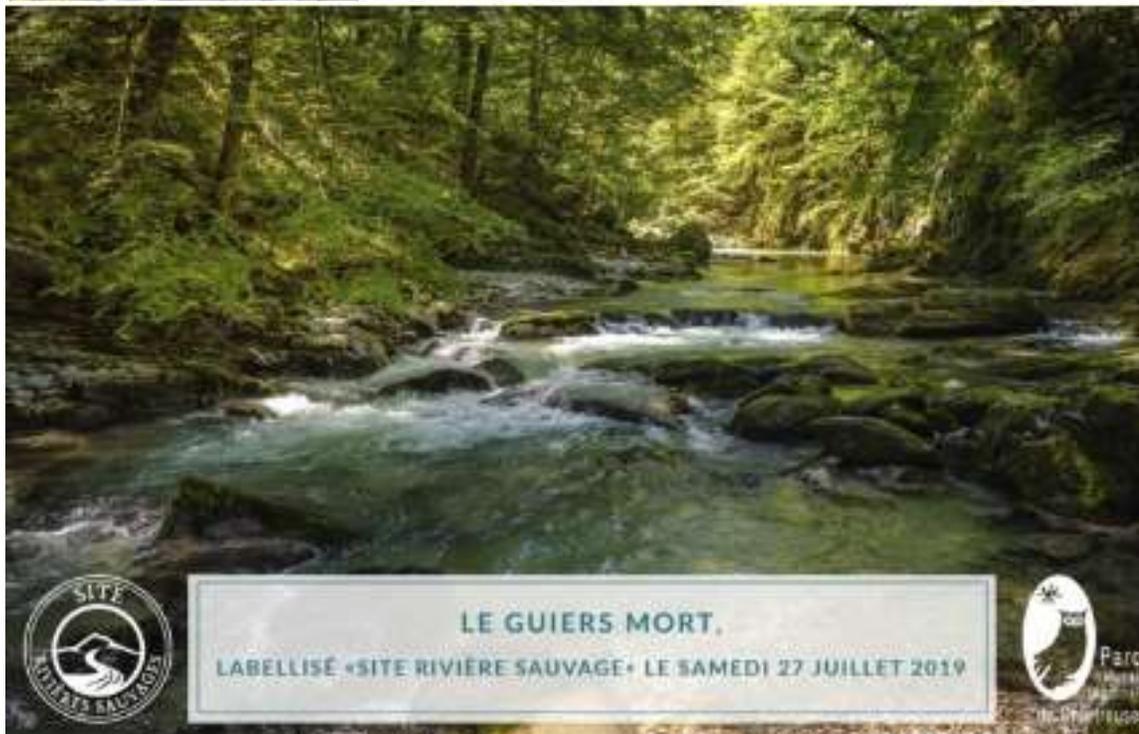
4. Les néo-paysages de Chartreuse, fronts pionniers de la participation

Paysage de l'eau (I) : une approche participative au service d'une GIRE territorialisée.



4. Les néo-paysages de Chartreuse, fronts pionniers de la participation

Paysage de l'eau (I) : une approche participative au service d'une GIRE territorialisée.





4. Les néo-paysages de Chartreuse, fronts pionniers de la participation

Paysage de l'eau (II) : les palafittes sous-lacustres, paysage fossile.

- Village lacustre englouti du lac d'Aiguebelette : révéler l'existence et les valeurs d'un paysage patrimonial invisible.

http://siteedc.edechambost.net/Aiguebelette/Palafittes_Aiguebelette.html



Photo sub-lacustre de Boffard 1-bis (1960. B.Combes)

4. Les néo-paysages de Chartreuse, fronts pionniers de la participation

Paysage de l'eau (II) : les palafittes sous-lacustres, paysage fossile.

- Village lacustre englouti du lac d'Aiguebelette : révéler l'existence et les valeurs d'un paysage patrimonial invisible, par la scénographie et la reconstitution.





4. Les néo-paysages de Chartreuse, fronts pionniers de la participation

Paysage de l'eau (II) : les palafittes sous-lacustres, paysage fossile.

- Village lacustre englouti du lac d'Aiguebelette : révéler l'existence et les valeurs d'un paysage patrimonial invisible, par la scénographie et la reconstitution.



4. Les néo-paysages de Chartreuse, fronts pionniers de la participation

Géopaysage (I) : de grands paysages... avisibles !

- GéolAlp : vaincre l'avisibilité des paysages géologiques par la médiation scientifique.

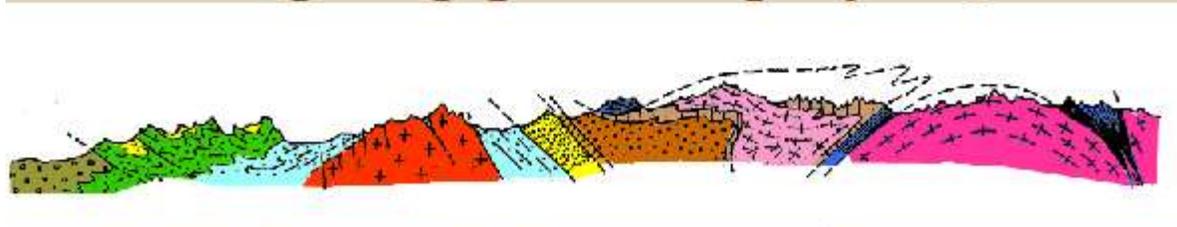


Parc
naturel
régional
de Chartreuse



<http://www.geol-alp.com/>

Un atlas géologique des Alpes françaises



qui explore leur constitution en scrutant leurs paysages



© Maurice GIDON
<http://www.geol-alp.com/>

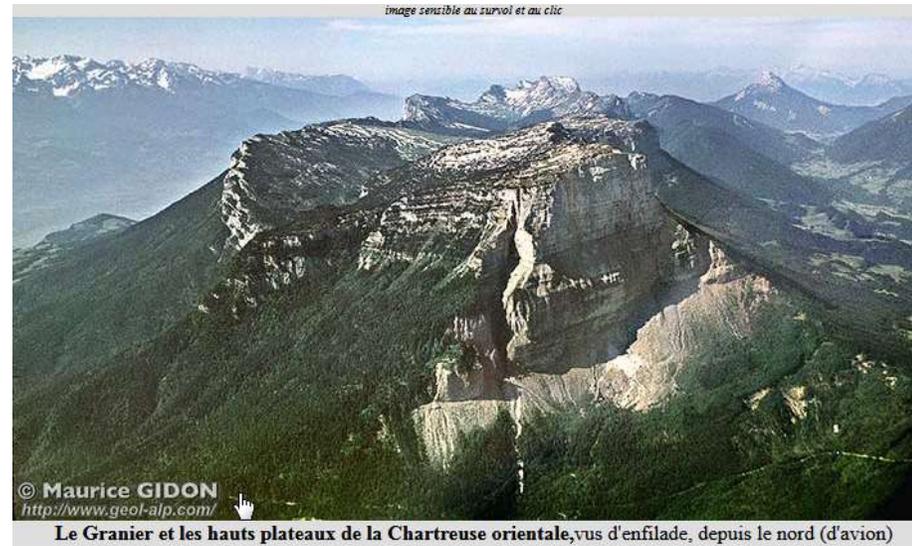
Le Granier et les hauts plateaux de la Chartreuse orientale, vue d'enfilade, depuis le nord (d'avion)



4. Les néo-paysages de Chartreuse, fronts pionniers de la participation

Géopaysage (I) : de grands paysages... avisibles !

- GéolAlp : vaincre l'avisibilité des paysages géologiques par la médiation scientifique.

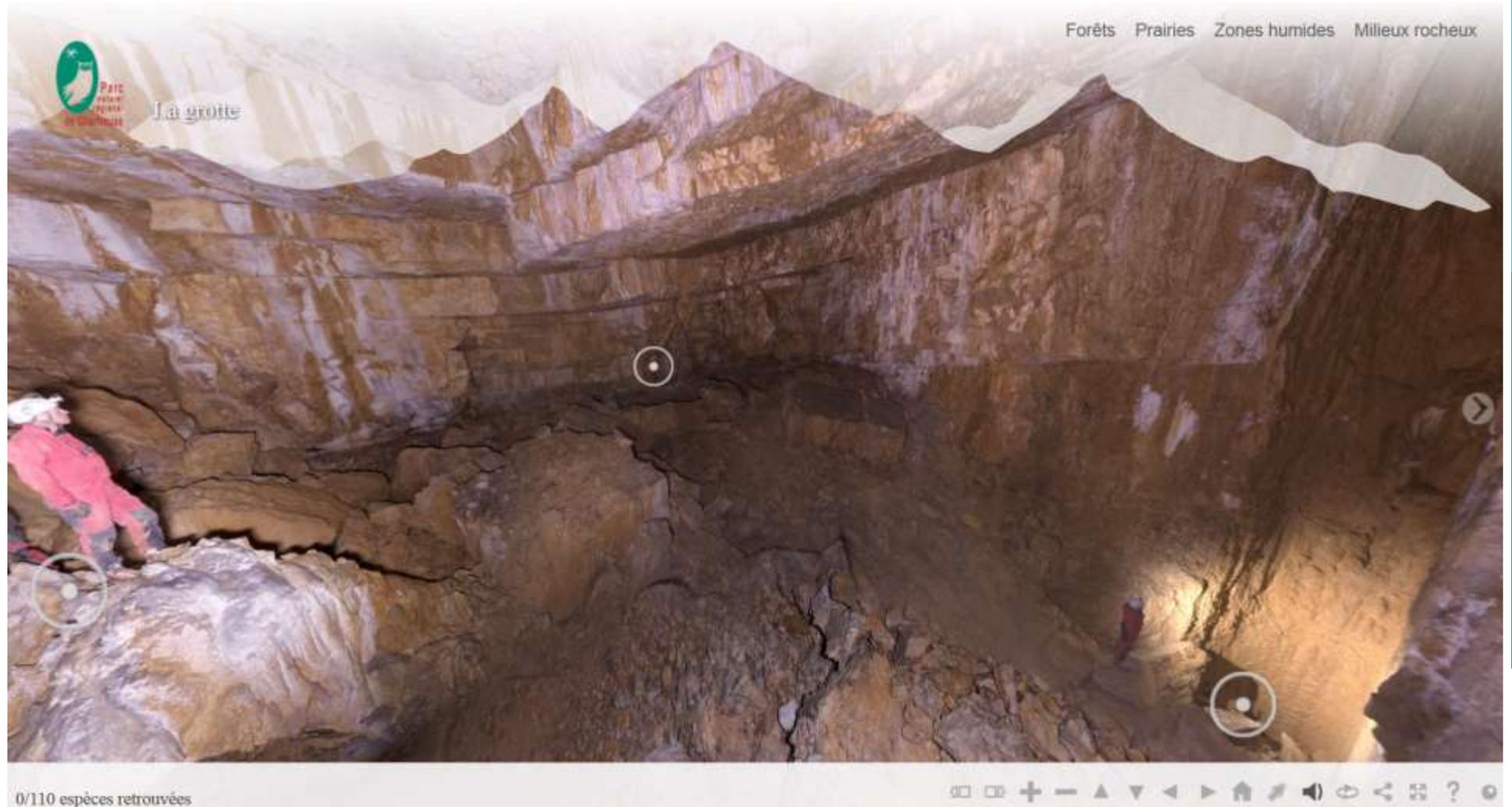




4. Les néo-paysages de Chartreuse, fronts pionniers de la participation

Géopaysages (II) : Les paysages souterrains : la révélation spéléologique.

- Un outil de visite virtuelle interactive : <http://pnrc360.echotone.fr/>



4. Les néo-paysages de Chartreuse, fronts pionniers de la participation

Paysage du risque

- La participation au service de la GIRN et de la sensibilisation



L'éperon nord-occidental du Mont Granier (et le sommet nord), vus du SW, avant et après l'éboulement du 09 janvier 2016 (clichés originaux obligeamment communiqués par M. Christophe PERRIER)



Regards croisés Abîmes de Myans, 30/03/2019

<http://www.geol-alp.com/> © Christophe PERRIER

http://www.geol-alp.com/chartreuse/6_sommets_ch/granier.html



Parc
naturel
régional
de Chartreuse

4. Les néo-paysages de Chartreuse, fronts pionniers de la participation

Paysages sonores

- L'image du son...



Bernie Krause



seewave

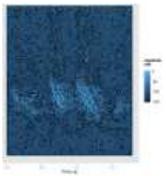
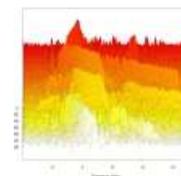
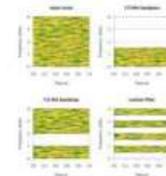
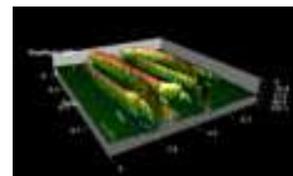
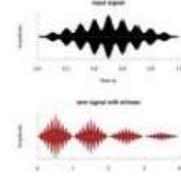
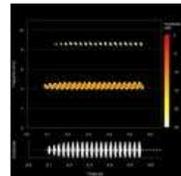
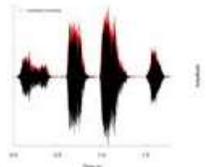
~ an R package dedicated to sound analysis and synthesis ~

J. Sueur



Vue de l'exposition *Le Grand Orchestre des Animaux*, Fondation Cartier pour l'art contemporain, Paris, 2016. © Bernie Krause / © UVA. Photo © Luc Boegly.

<https://lilliad.univ-lille.fr/bibliographies/acoustique-biodiversite>



4. Les néo-paysages de Chartreuse, fronts pionniers de la participation

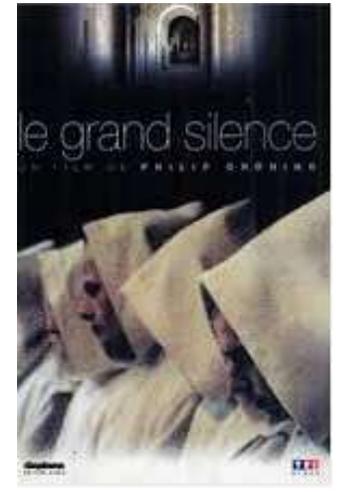
Paysages sonores... et du silence

- The sound of silence... Intérêts et enjeux de l'éco-acoustique dans la zone de silence du monastère de la Grande Chartreuse (projet MNHN J. Sueur)



Sueur *et al.*, 2019

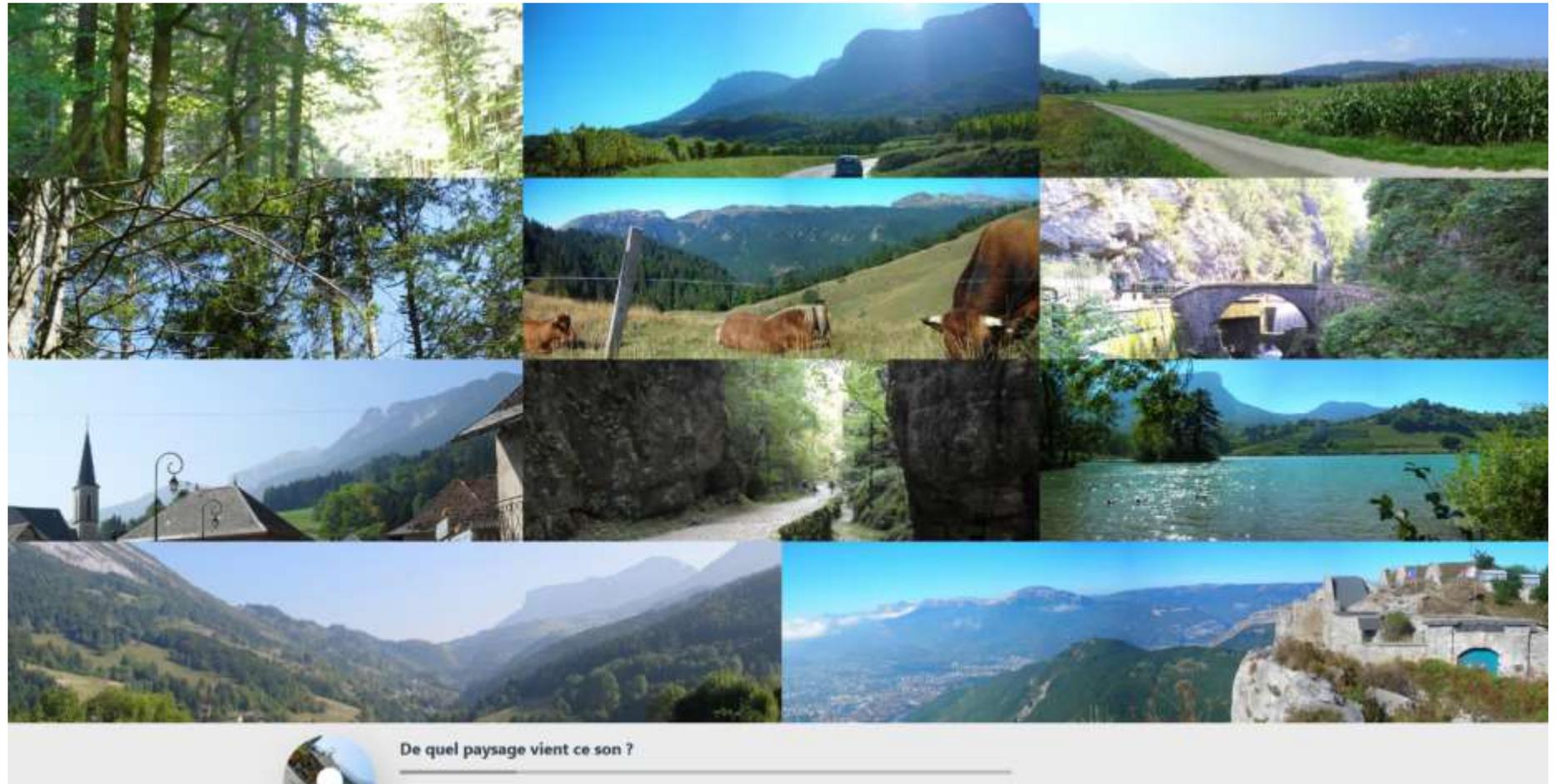
<https://dx.doi.org/10.1016/j.tree.2019.07.014>



4. Les néo-paysages de Chartreuse, fronts pionniers de la participation

Paysages sonores

- Un jeu pour sensibiliser aux ambiances sonores : <https://paysages-sonores.ownmade.online/jeu/#/jeu/4>





4. Les néo-paysages de Chartreuse, fronts pionniers de la participation

Paysage lumineux / nocturne

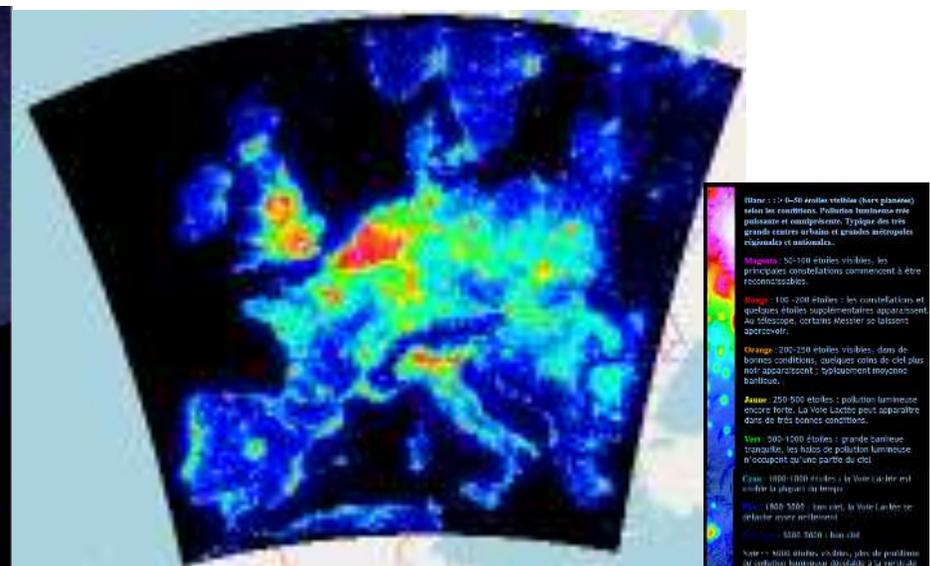
- Nature nocturne

La pollution lumineuse

L'exposition sur la pollution lumineuse à été réalisé par la FRAPNA Isère et est composée de 6 panneaux pour sensibiliser et informer sur l'impact des excès de l'éclairage artificiel nocturne sur la faune et la flore, sur la santé humaine, sur la consommation d'énergie et sur la beauté du ciel nocturne.



<https://www.echosciences-grenoble.fr/communautes/une-saison-dans-les-etoiles/evenements/la-pollution-lumineuse-3>





4. Les néo-paysages de Chartreuse, fronts pionniers de la participation

Paysage lumineux / nocturne

- Le jour de la nuit (12/10/2019)

ENVIRONNEMENT

Ce samedi 12 octobre, pour le Jour de la Nuit, Grenoble éteint les lumières

À l'occasion du Jour de la Nuit, l'opération nationale de sensibilisation à la pollution lumineuse et à la protection de la biodiversité nocturne, la Ville de Grenoble éteindra partiellement les éclairages publics.

le dauphiné libéré



Photo Le DL //Jean-Benoît VIGNY



L'éclairage du centre-ville et des bâtiments patrimoniaux de 21 h à 21 h 35 sera éteint pour laisser place à l'observation des étoiles

Le transport en téléphérique sera offert aux 150 premiers arrivés (à 20 h au pied du téléphérique) pour observer l'extinction et le rallumage progressif des lumières du centre-ville depuis le belvédère Vauban à la Bastille.

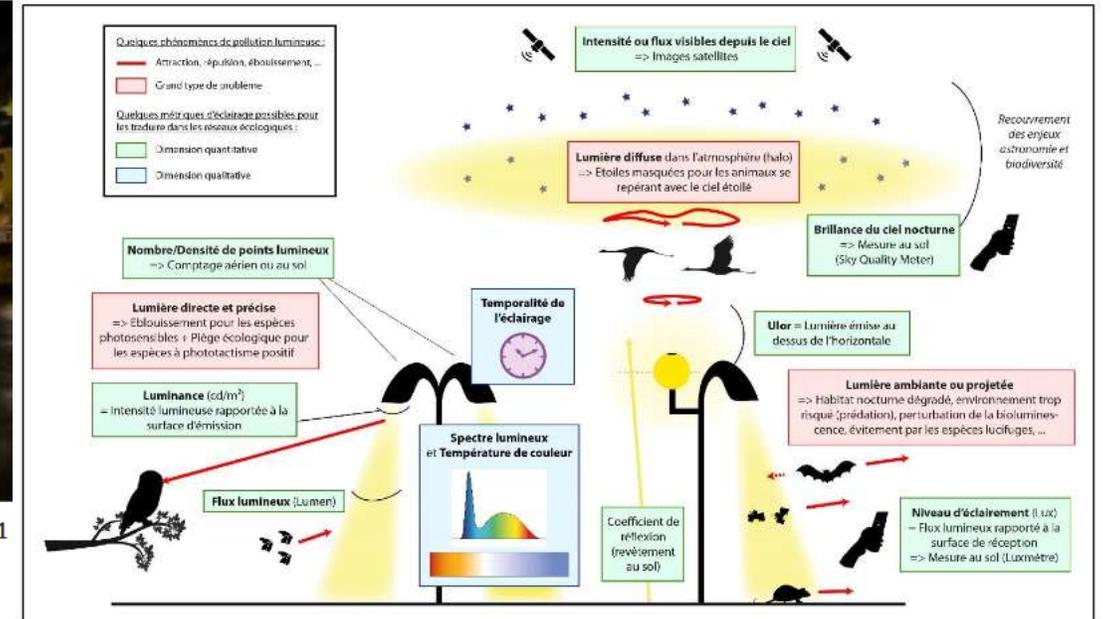


Figure 10 : Traduction des principaux aspects du phénomène de pollution lumineuse pour la biodiversité.

Source : Sordello, 2017b



4. Les néo-paysages de Chartreuse, fronts pionniers de la participation

Paysage lumineux / nocturne

- « Observer les étoiles en Chartreuse » : émergence d'un paysage touristique

Observer les étoiles en Chartreuse

<https://chartreuse-tourisme.com/observer-les-etoiles-en-chartreuse/>

Posté le 25/07/2019 - Actualités

La Chartreuse
un Parc naturel régional



La Chartreuse



Les incontournables



Quoi voir, quoi faire ?



🌙⭐ Les nuits d'été, la Chartreuse nous offre une toute autre ambiance !
Un bien joli spectacle, non ? 🌙⭐



4. Les néo-paysages de Chartreuse, fronts pionniers de la participation

Temps d'échange



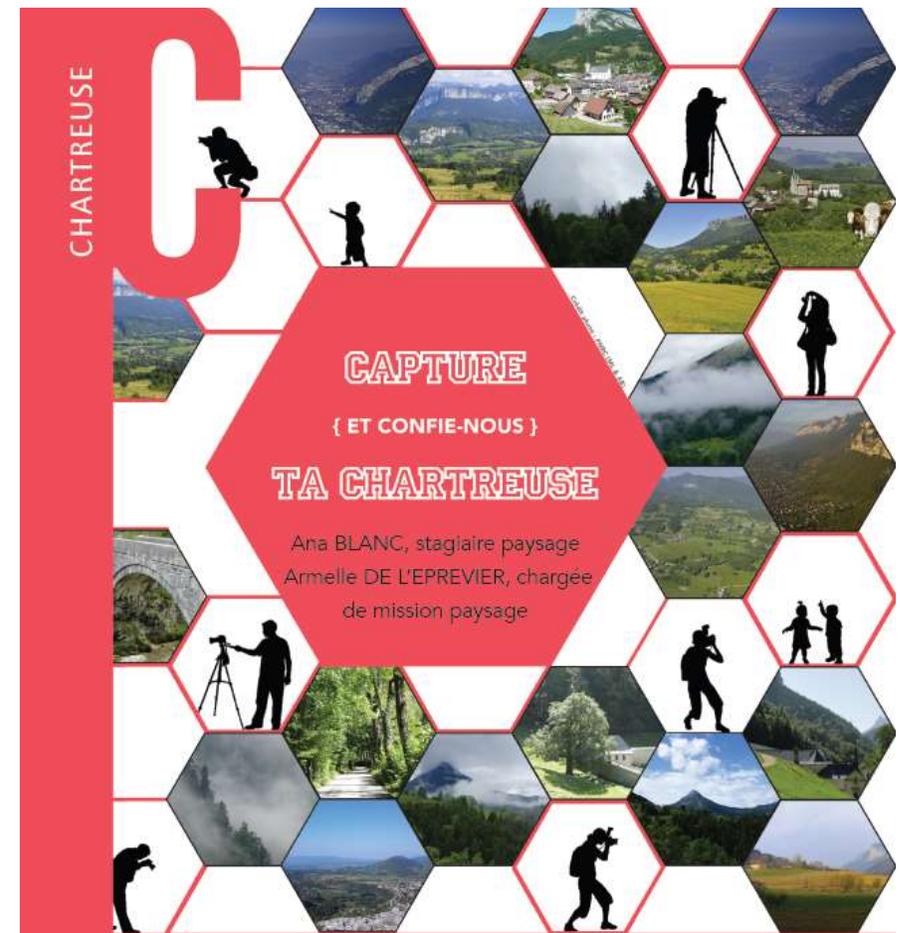
- Paysages émergents / émergés / immergés : des paysages spécifiques permettant de sensibiliser à d'autres enjeux : préservation de la ressource en eau et du patrimoine vernaculaire, qualité de vie, pollutions sonores et lumineuses, biodiversité, géodiversité, risques naturels...
- Néo-paysages dans la nouvelle charte : une entrée facile ? Nécessaire ? Suffisante ? Rôle de l'interprétation et de la médiation (Bercovitz et al.)
- Paysage en tant que « *percept intermédiaire* » (Bercovitz et Briffaud, 2015)
- Paysages « anthropo-scènes » : indicateurs des changements socio-environnementaux
- Rôle des scientifiques, chercheurs et étudiants (RAC/RAP) : facilitateurs de la participation et de l'*empowerment* ?

5. Projet d'observatoire des paysages

Démarche antérieure : « Capture (et confie-nous) ta Chartreuse » : Une enquête photo participative

Objectifs

- Collecter des regards, des points de vue dans les 2 sens du terme
- Prendre connaissance de paysages aimés, rejetés, valorisés, représentatifs du territoire par le partage de photos



5. Projet d'observatoire des paysages – Capture ta Chartreuse

5 thématiques pour interpeller le grand public

- L'entrée / la limite du territoire
- Le concentré : une petite Chartreuse à emporter
- L'affect : mon amie la Chartreuse
- L'emblème : aux alentours d'un souvenir (à montrer / à cacher)
- Le changement : Chartreuse des possibles et des impossibles (à garder / à changer)

Ces photos auront pour sujet :

LE PAYS CHARTROUSSIN DE GRENOBLE À CHAMBÉRY,

Tout le monde peut participer et chacun est ainsi invité, selon cinq thèmes, à transmettre les ressentis particuliers et personnels qu'il a en Chartreuse.

Les clichés seront, selon les thématiques, des vues éloignées, rapprochées, des panoramas, des détails. Il s'agit simplement d'illustrer au mieux les 5 thèmes. Le but de cette enquête est de recueillir les ressentis de chacun pour améliorer et faire perdurer avec vous la qualité de ce pays.

THÈME N°2 : UNE PETITE CHARTREUSE À EMPORTER

Photographiez de près un détail qui est un concentré de ce pays :

- > Un premier détail que l'on prend plaisir à scruter.
- > Un second détail que l'on ne souhaite pas avoir sous le nez tous les jours.

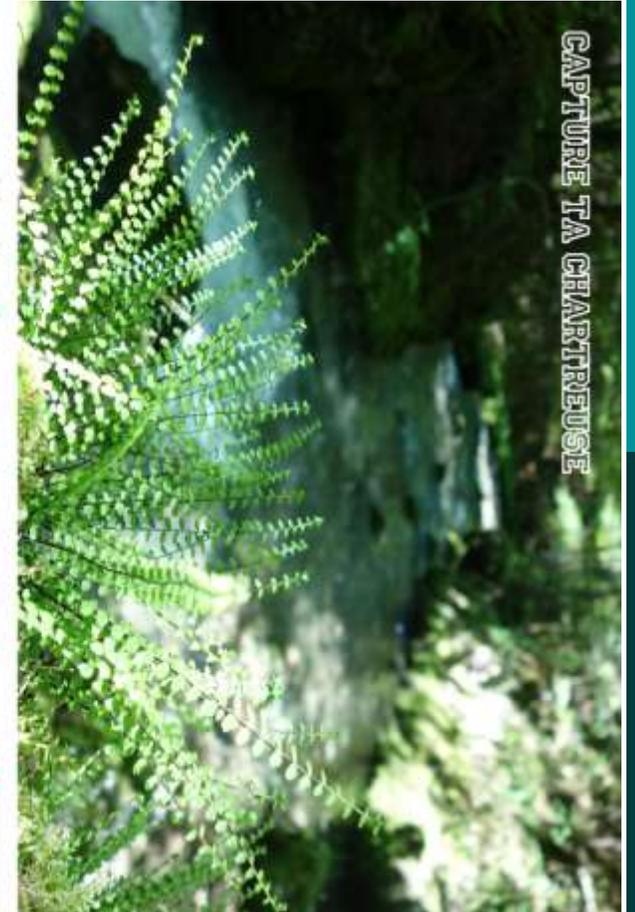
A vous de :

- Localiser la photo
- Lui donner un titre ou un commentaire
- Et nous donner votre âge et le nom de votre commune

Envoyez aussi votre carte postale ! >>>

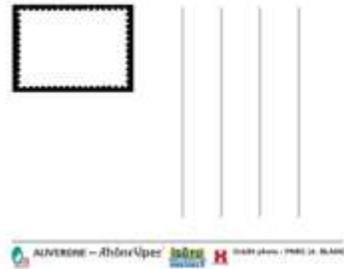
Partagez vos photos et plus d'infos sur :

- <http://enquetephoto.wix.com/capturetachartreuse>
- capturetachartreuse@gmail.com
- #Capturetachartreuse (Facebook, Twitter et Instagram)



5. Projet d'observatoire des paysages – Capture ta Chartreuse

Outils : cartes postales et site internet



Ces photos seront pour sujet :
LE PAYS CHARTROUSSIN DE GRENOBLE À CHAMBÉRY,
Tout le monde peut participer et chacun est ainsi invité, selon cinq thèmes. À transmettre les ressentis particuliers et personnels qu'il a en Chartreuse.

Les clichés seront, selon les thématiques, des vues éloignées, rapprochées, des panoramas, des détails. Il s'agit simplement d'illustrer au mieux les 5 thèmes. Le but de cette enquête est de recueillir les ressentis de chacun pour améliorer et faire perdurer avec vous la qualité de ce pays.

THÈME N°5 : LA CHARTREUSE DES POSSIBLES ET DES IMPOSSIBLES

Dans 20 ans, notre quotidien aura changé. Photographiez les endroits qui sont le plus à même de changer selon vous.

- > Que voudriez-vous garder tel quel ?
- > Que voudriez-vous voir changer ?

- A vous de :
- Localiser la photo
 - Lui donner un titre ou un commentaire
 - Et nous donner votre âge et le nom de votre commune

Envoyez nous votre carte postale ! >>>

- Partagez vos photos et plus d'infos sur :
- <http://enquetephoto.wix.com/capturetachartreuse>
 - capturetachartreuse@gmail.com
 - #Capturetachartreuse (Facebook, Twitter et Instagram)



<https://enquetephoto.wixsite.com/capturetachartreuse>

5. Projet d'observatoire des paysages – Capture ta Chartreuse

Bilan de l'action

- + participation variée, d'habitants et de gens de passage (1/3)
- + donne un nouvel éclairage sur la perception des paysages de Chartreuse, sur des motifs paysagers non représentés dans la description des unités paysagères
- + a montré les craintes et les espoirs du grand public liés aux évolutions

- Faible participation
- Pas (encore) de suites données avec le projet de faire un observatoire photographique des paysages

➔ Une démarche essentiellement à but pédagogique, en répond que partiellement au projet d'observatoire actuel



5. Projet d'observatoire des paysages

Projet d'observatoire des paysages, outil de suivi du territoire et d'évaluation des politiques publiques

Objectifs multiples :

- Connaissance des paysages : suivi des objectifs de qualité paysagère
 - Suivi du territoire et de ses changements
 - Évaluation des effets de la mise en œuvre de la charte : suivi des mesures phares
 - Outil pédagogique de sensibilisation, de concertation, d'appropriation...
 - Outil expérimental : couplage avec observatoire sonore / éco-acoustique ?
- ➔ Conditionne le choix de la méthode de création et gouvernance, des points de vue, des sources, de la reconduction, de l'animation...
- ➔ Permettre le passage du constat à l'action, en développant une culture du paysage, sensibilisant aux changements, à la fragilité, réversibilité / ou pas des paysages, en co-construisant des « communs » paysagers qu'on aimerait collectivement maintenir



5. Projet d'observatoire des paysages

Méthode / Moyens	Observatoire «Classique»	Observatoire «Semi participatif»	Observatoire «participatif»
Humains	Contrat avec un photographe professionnel	Contrat plus léger avec un photographe professionnel et interpellation d'acteurs et autres intrigués de la durabilité de nos paysages.	Sans contrat avec un photographe professionnel mais interpellation d'acteurs et autres intrigués de la durabilité de nos paysages.
Matériels	Professionnel	Semi-professionnel	Semi-professionnel
Financiers	Coûteux	Raisonnable	Peu coûteux
Temporels	Travail indépendant du photographe et analyse des résultats par bureau d'études	Ateliers réguliers organisés par le Parc et le photographe et analyse des résultats par le Parc	Ateliers plus ponctuels organisés par le Parc et le photographe, processus participatif reposant sur la confiance en l'interpellé et analyse des résultats par les participants, conclusions par le Parc



5. Projet d'observatoire des paysages

Méthode Moyens	Observatoire «Classique»	Observatoire «Semi participatif»	Observatoire «participatif»
Procédé	<ul style="list-style-type: none"> . Définition des lieux et orientations des prises de vues établis suite à un comité de pilotage . Le choix de ces sites devront balayer les enjeux prioritaires . Missionner le photographe . Implication et compréhension modérée, outil uniquement «scientifique» 	<ul style="list-style-type: none"> . Définition des lieux et orientations des prises de vues établis suite à un comité de pilotage . Le choix de ces sites devront balayer les enjeux prioritaires . Réunir les différents acteurs impliqués pour établir les règles et lieux de cet observatoire . Implication moyenne et risque de participation à sens unique 	<ul style="list-style-type: none"> . Définition des lieux et orientations des prises de vues établis suite à un comité de pilotage . Le choix de ces sites devront balayer les enjeux prioritaires . Réunir les différents acteurs impliqués pour établir les règles et lieux de cet observatoire . Débat et enjeux lors des ateliers . Implication forte

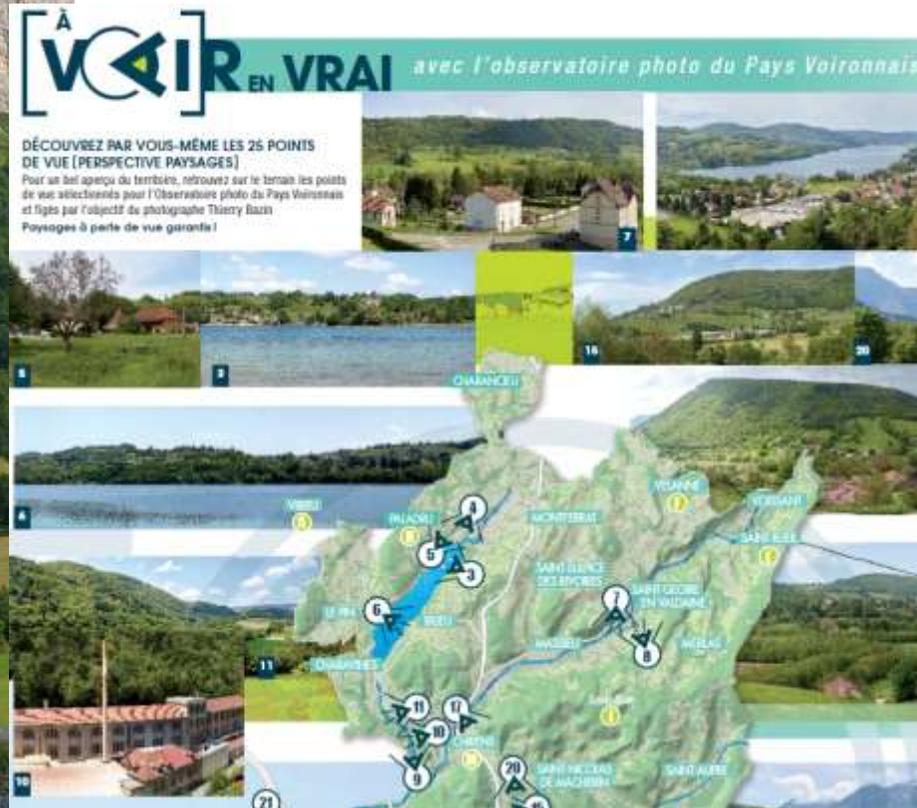
56

RETOUR SUR L'ENQUÊTE PHOTO PARTICIPATIVE { CAPTURE TA CHARTREUSE } ET OUVERTURE SUR UN OBSERVATOIRE PHOTOGRAPHIQUE



Paysage – Projet d’observatoire des paysages

- Cohérence et complémentarité à trouver avec les dispositifs existants



L'OPPS en quelques mots

L'Observatoire Photographique de Paysages en Savoie (OPPS) a été initié en 2007 par le CAUE de la Savoie, soutenu par la DREAL (Rhône-Alpes à l'époque).

Indicateur de l'évolution des paysages sur le long cours, l'OPPS adopte un regard à la fois analytique et sensible. L'objectif est donc tout autant documentaire (constituer un fonds photographique paysager raisonné) que pédagogique (sensibiliser un public large, ou au contraire ciblé, de décideurs, d'aménageurs et d'utilisateurs du paysage).

Il est construit selon deux principaux modules :

→ Un aperçu général des paysages, qui dresse un « portrait photographique » du territoire en vue de contextualiser et de relativiser les évolutions observées.

→ Un observatoire photographique de paysages à proprement parler, qui présente un ensemble de sites observés sous



5. Projet d'observatoire des paysages



Temps d'échange

- Trouver équilibre entre nombre de points de suivi / couverture du territoire et moyens nécessaires au suivi
- Choix de méthodologie : part de l'entrée « artistique » vs technique ?
- Choix de gouvernance : part de la démarche participative ?
- ...



6. Conclusion

Le paysage, un fil (directeur ?) robuste pour tisser (de manière participative) la toile de la nouvelle charte du PNRC.



Agir pour les paysages de Chartreuse
Pourquoi un plan de paysage ?

Exprimez-vous !

Pour mettre en avant la concertation au cœur du processus décisionnel, le plan de paysage de Chartreuse propose des rencontres et des échanges réguliers entre les acteurs tout au long de la démarche.

« Et si je vous dis paysage ? »

NOM :	Prénom :	Adresse :
Code postal :	Ville :	Profil professionnel :
Profession :	Activité principale :	Autres activités :
Commentaire :	Date de la réponse :	
Nom de l'organisme :		
Date de la réponse :		



Références

- Bacqué M.-H., Biewener C., 2013. L'empowerment, un nouveau vocabulaire pour parler de participation ? *Idées économiques et sociales*, n°173, pp. 25-32.
- Bercovitz R., Briffaud S., 2015. Pour une pratique paysagiste de la médiation environnementale. Une expérimentation dans la Sèvre niortaise. In Luginbühl Y. (dir.) : *Biodiversité, paysage et cadre de vie. La démocratie en pratique*. Paris, Ed. Victoires, pp. 42-70.
- Blanc A., 2016. *Le paysage comme base de discussion pour la révision de la charte du Parc. Initier la médiation paysagère par la photographie. Une recherche-action au Parc naturel régional de Chartreuse*. Mémoire de Master 2 « Urbanisme et aménagement », Institut d'Urbanisme et d'Aménagement Régional (Aix-Marseille) & Ecole Nationale Supérieure du Paysage (Versailles-Marseille), 69 p.
- Cayla N., Hoblea F., Biot V., Delamette M., Guyomard A., 2012. De l'invisibilité des géomorphosites à la révélation géopatrimoniale. *Géocarrefour*, vol. 87, 3-4, pp. 171-186.
- Lisode 2017. Guide de concertation territoriale et de facilitation.
- Luginbühl Y., 2001. *La demande sociale de paysage*. Rapport au Conseil National du Paysage. Ministère de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire. 17 p.
- Ostrom, 1990. *Governing the commons – The evolutions of institutions for collective actions*. Cambridge University Press. 280 p.
- Sordello R. (coord.), Azam C., Amsallem J., Bas Y., Billon L., Busson S., Challeat S., Kerbiriou C., Le Viol I., Ngyuen Duy - Bardakji B., Vauclair S., Verny P., 2018. *Construire des indicateurs nationaux sur la pollution lumineuse. Réflexions préliminaires*. UMS Patrinat, Cerema, CESCO, DarkSkyLab, Irstea, 47 p.
- Sueur J., Krause B., Farina A., 2019. Climate change is breaking Earth's beat. *Trends in Ecology and Evolution*. Vol. 34, n°11, pp. 971-973.
- URCAUE, RAEE, FPNRF, 2014. *Paysages de l'énergie, paysages en transition*. 28 p.
- Wilcox D., 1994. *The guide of effective participation*. Partnerships Books, Brighton, 65 p.





...

Questions ? À vous la parole !



MERCI



*Parc naturel régional de Chartreuse
Maison du Parc, place de la mairie
38380 Saint-Pierre de Chartreuse
04 76 88 75 20*

laure.belmont@parc-chartreuse.net



*Edytem UMR 5204 CNRS-USMB
Pôle Montagne
Savoie Technolac
73376 Le Bourget du Lac
fabien.hoblea@univ-smb.fr*

Avec les financements de :

